

Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication

Enjeux économiques, politiques et environnementaux dans le delta du Niger

Le cas des gazoducs NIGAL et Afrique-Atlantique

Auteur : GOUR Samy
Promoteur(s) : LELOUP Fabienne
Année académique 2023 - 2024
Intitulé du master et de la finalité : Sciences Politiques, orientation
relations internationales, à finalité spécialisée: enjeux contemporains de
la gouvernance globale

Il y a trois décennies, le constat posé par la Royal Geography Society quand à l'impact de l'industrie pétrolière dans le delta du Niger était celui d'une corruption par la richesse pétrolière, d'un désengagement de l'État dans le développement, d'un environnement pollué et négligé et de communautés locales marginalisées. Récemment, le Nigéria s'apprête à mettre en œuvre deux projets de gazoducs d'une capacité nettement supérieure à celle des infrastructures déjà existantes. Ce double projet, rassemble à la fois le Nigéria, l'Algérie, le Maroc, l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, et met en lumière plusieurs éléments centraux sur les liens entre industrie pétrolière et gazière, politique étrangère et enjeux économiques, environnementaux et sociaux au Nigéria, et plus particulièrement dans le delta du Niger.

Pour répondre à notre question de recherche (« Comment la double négociation des projets de gazoducs reflète-t-elle l'évolution des enjeux économiques, politiques et environnementaux du Nigéria depuis 1996 ? »), nous considérerons les enjeux économiques et politiques qui ont influencé le déroulement des négociations des gazoducs. Ensuite, nous nous interrogerons sur la différence entre l'industrie pétrolière et l'industrie gazière au Nigéria, afin de déterminer si cette dernière représente une divergence par rapport à l'industrie pétrolière ou s'inscrit dans la même continuité. Enfin, nous examinerons la prise en compte enjeux environnementaux par ces projets transnationaux majeurs, en tenant compte de leur évolution depuis 1996, notamment à travers des publications, des retranscriptions médiatiques et la Contribution Déterminée au niveau National du Nigéria.

Remerciements

Au moment de clore ce mémoire, j'ai une pensée pour l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu dans la rédaction de ce travail, et plus largement tout au long de mon master.

Ma directrice de mémoire, Mme Leloup, pour son accompagnement et ses conseils ;

Le corps enseignant de l'UCL Mons, avec une attention particulière pour Mme André, M. Dieudonné, Mme Dupuy, M. le Hardy de Beaulieu, M. Hernandez, M. Moyson et M. Vercauteren ;

Le jury de ma soutenance de mémoire ;

L'ensemble des équipes de l'UCL Mons, qui font vivre notre campus : les membres du SAFI, du SASE, de l'équipe informatique et les agents d'entretien ;

Mes amis, qui ont célébré mes plus belles réussites et soutenu dans mes plus rudes expériences : Baptiste, Christophe, Florian, Guillaume, Lorenzo, Mazarine, Nicolas et Zakarya ;

Les membres de ma famille, qui m'ont soutenu corps et âmes tout au long de mes études : Karine, Hervé, Axel, Timothé, Léonor, Dusty, Marcel, Tino et Chantal ;

Enfin, ma compagne Milanda, ainsi que sa famille. Elle a toujours été là, dans les meilleurs moments comme dans les pires, me soutenant à chaque instant.

Merci infiniment

Table des matières

Remerciements	4
Table des matières	5
Liste des abréviations utilisées	6
Liste des annexes	7
Introduction	8
Approche par les enjeux économiques et politiques	12
<i>La politique étrangère du Nigéria</i>	12
<i>L'exploitation énergétique du Nigéria</i>	18
<i>Le Gazoduc d'Afrique de l'Ouest</i>	25
<i>Le cas de l'Algérie</i>	27
<i>Le Gazoduc Trans-Saharien NIGAL</i>	29
<i>Le cas du Maroc</i>	32
<i>Le Gazoduc Afrique-Atlantique</i>	35
<i>La rivalité Maroc-Algérie en toile de fond des gazoducs</i>	37
Méthodologie	40
Corpus des enjeux environnementaux	42
<i>Externalités de l'exploitation pétrolière et gazière</i>	42
<i>Corpus des réponses apportées aux externalités</i>	45
Analyse des données	52
<i>Données provenant des entreprises</i>	52
<i>Données provenant des médias</i>	55
<i>Données provenant de la Contribution Déterminée au niveau National</i>	56
Conclusion	58
Bibliographie	61
Annexes	67

Liste des abréviations utilisées

- BAD = Banque Africaine de Développement
- CEDEAO = Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS en anglais)
- COP = Conference Of Parties (Conférence des Parties)
- GECF = Gaz Exporting Countries Forum
- GES = Gaz à Effet de Serre
- GIZ = Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Association allemande pour la coopération internationale)
- GNL = Gaz Naturel Liquéfié
- GPDF = Gazoduc Pedro Duran Farell (ou Gazoduc Maghreb-Europe)
- IPA = Innovations for Poverty Actions
- NGC = Nigeria Gas Company Limited
- NGP = National Gas Policy 2017
- NIGAL = Nigéria-Algérie
- NNPC = Nigerian National Petroleum Corporation
- ONG = Organisation Non Gouvernementale
- ONHYM = Office National des Hydrocarbures et des Mines (Maroc)
- OPEP = Organisation des pays exportateurs de pétrole
- RASD = République arabe sahraouie démocratique
- TSGP = Trans-Saharan Gas-Pipeline
- UA = Union Africaine
- WAGP = Gazoduc d'Afrique de l'Ouest (West-African Gas Pipeline) ou Gazoduc Ouest-Africain

Liste des annexes

Annexe 1 p.67

Annexe 2 p.67

Annexe 3 p.68

Annexe 4 p.69

Annexe 5 p.69

Introduction

En avril 1996, une conférence a été organisée par la Royal Geography Society, suite à une demande de parrainage de l'entreprise pétrolière Shell. Ce forum avait pour objet d'élargir les connaissances de l'ensemble de ses membres sur les effets de l'exploitation pétrolière sur la société et l'environnement nigérian. Rapportées par Gwen Lowman et Rita Gardner (1996), les différentes présentations nous proposent différents éléments de réflexion.

- Il existerait au Nigéria une corruption de l'État par la richesse pétrolière, caractérisée par un détournement des intérêts des populations locales et une négligence de l'environnement physique, au profit d'une élite politique.
- Un désengagement de l'État nigérian dans son rôle de répartition du développement durable, à l'origine d'une marginalisation des communautés locales.
- Un investissement des multinationales exploitantes, comme Shell, dans des programmes communautaires et environnementaux pour compenser le désengagement étatique.
- La nécessité de placer les problèmes de la région du delta du Niger dans un contexte national et international.
- La préconisation d'une coopération entre le gouvernement, l'industrie exploitante et les communautés locales.

Problématique

Trois décennies plus tard, le Nigéria s'apprête à réaliser deux projets de gazoducs d'une capacité nettement plus accrue que ceux déjà existants. C'est autour de ce double programme que va se centrer notre analyse. Le but de ce mémoire est en effet d'analyser l'évolution des liens entre l'État, l'industrie énergétique, les communautés locales et l'environnement. Prendre pour objet d'études les deux gazoducs va nous permettre d'observer la façon dont ces différentes notions ont influé sur les négociations des projets.

- Le gazoduc transsaharien, également connu sous le nom de NIGAL (Nigeria-Algérie), ou Trans-Saharan Gas Pipeline (TSGP), est un projet devant relier le Nigeria à l'Algérie, en

passant par le Niger, pour exporter leur GNL vers l'Europe. L'idée derrière ce projet remonte aux années 1980, mais ce n'est que le 28 juillet 2022 qu'un accord a été signé pour lancer le projet TSGP, suite à divers problèmes de corruption en Algérie et au Nigéria (« L'Algérie, le Nigeria et le Niger signent un mémorandum pour le gazoduc transsaharien », 29/07/2022).

- En décembre 2016, face à la stagnation du projet trans-saharien, le roi du Maroc, Mohammed VI, a signé avec le gouvernement du Nigéria une étude de faisabilité pour un gazoduc sous-marin longeant la côte ouest de l'Afrique. Le projet suivait initialement le tracé du gazoduc ouest-africain, mais avec une capacité bien supérieure. Ce gazoduc relierait l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest jusqu'au Maroc, avec une partie du gaz destinée à être exportée vers l'Europe. Toutefois, comme le projet trans-saharien, le gazoduc Afrique-Atlantique fait face à des obstacles géopolitiques, notamment la question du Sahara occidental. Un protocole d'accord entre le Maroc et le Nigéria a été signé en mai 2017 (« Maroc-Nigeria : un projet de gazoduc pour exporter du gaz jusqu'en Europe », 12/06/2018).

Ce double projet illustre différents éléments centraux dans notre recherche sur l'évolution de la situation depuis la conférence de 1996. Tout d'abord, les enjeux économiques et politiques¹ qui ont influé sur le déroulement des négociations. Ces facteurs se reflètent au travers des cinq types d'acteurs internationaux présents, avec plus ou moins d'importance, dans ces processus : le Nigéria, l'Algérie, le Maroc, l'Afrique de l'Ouest² et l'Union européenne. Ensuite, un questionnement autour de la différence entre l'industrie pétrolière et l'industrie gazière au Nigéria. Cette dernière pourrait être une forme de bifurcation par rapport à l'industrie pétrolière, ou bien s'inscrire dans la même ligne. Enfin, la prise en compte de ce que nous appellerons les enjeux environnementaux³ dans ces projets transnationaux majeurs, eu égard à l'évolution de leur prise en compte depuis 1996, notamment à travers les différentes COP et l'Accord de Paris.

¹ Sous-entendu, de politique étrangère

² Par Afrique de l'Ouest, on entend à la fois l'ensemble des pays de la région mais aussi leur rassemblement au sein de la CEDEAO

³ En ce compris les enjeux sociaux, les deux étant liés comme démontré par la suite

Question de recherche

En combinant les différents éléments évoqués, nous en arrivant donc à la rédaction de la question centrale autour de laquelle s'articulera notre recherche : « Comment la double négociation des projets de gazoducs traduit l'évolution des enjeux économiques, politiques et environnementaux du Nigéria depuis 1996 ? »

L'hypothèse principale de notre travail est que ce sont les enjeux économiques et politiques qui motivent les décisions liées aux deux projets des gazoducs, à la défaveur des enjeux environnementaux.

Démarche

Pour répondre à notre question de recherche et vérifier notre hypothèse, nous devons passer par plusieurs étapes. Tout d'abord, nous centrerons notre analyse sur le Nigéria, en commençant avant tout par sa politique étrangère. Pour ce faire, nous utiliserons à la fois une échelle internationale, mais aussi régionale et continentale, pour observer le déploiement de sa stratégie en différentes strates. Nous aborderons ensuite la politique énergétique du Nigéria et en particulier les différences et les similitudes entre l'industrie pétrolière et l'industrie gazière. Nous étendrons enfin notre analyse aux cas de l'Algérie et du Maroc avec une attention accrue pour la rivalité entre les deux États. Leurs relations avec le Nigéria a permis de définir les lignes directrices des projets de gazoducs, et leur importance ne peut être mise de côté dans notre recherche. Nous posséderons ainsi les premiers éléments pour répondre à notre question, grâce à une analyse de la littérature scientifique. Un corpus des enjeux environnementaux devra être créé par la suite. Cet ensemble de concepts sera établi à partir de la littérature déjà présente, et se divisera en deux parties : les externalités de l'exploitation énergétique nigériane, et les différentes réponses apportées par l'État, les entreprises et la société civile (notamment les ONGs). Enfin, nous mobiliserons un corpus composé de publications officielles, d'éléments retranscrits dans les médias et de la Contribution Déterminée au niveau National du Nigéria pour vérifier s'il y a eu une évolution depuis 1996, et ainsi répondre à notre question de recherche.

Pour terminer cette introduction, il faut mentionner les limites initiales de ce travail, ainsi que celles qui sont apparues au cours de sa rédaction. Les événements les plus récents, comme le coup d'État au Niger, n'ont pas été pris en compte dans l'analyse, car leurs effets ne sont pas pour le moment connus, et encore moins analysables. Il en va de même pour l'ensemble des acteurs minoritaires ou à la marge de ces négociations. Par exemple, les multinationales représentant les intérêts de l'Union européenne, ou encore les États d'Afrique de l'Ouest. Ce travail conséquent aurait été bien trop imposant à réaliser dans ce cas, et il a fallu faire le choix de s'en tenir aux acteurs principaux que sont le Nigéria, l'Algérie et le Maroc, ainsi que leurs représentants. Quant aux documents mobilisés dans la partie « Analyse des données », certains manques sont à souligner. Il m'a été impossible de trouver des publications officielles des différents gouvernements et de leurs membres quant aux négociations, comme les mémorandums d'entente entre le Maroc et le Nigéria. Ce manque a toutefois été compensé par l'utilisation des citations dans les médias. La NNPC, principale déléguée du Nigéria dans les négociations, n'a pas publié de documents liés aux gazoducs, ce qui a limité la portée de notre analyse. Enfin, notons que malgré plusieurs relances, ni la Sonatrach, l'ONHYM ou la NNPC n'ont répondu à mes demandes de documents.

Approche par les enjeux économiques et politiques

La politique étrangère du Nigéria

Dans cette première partie, nous commencerons par étudier la politique étrangère déployée par le Nigéria, tout d'abord au travers d'une échelle générale et globale, avant d'étudier plus attentivement l'échelle régionale de l'Afrique de l'Ouest. Le but de cette démarche est d'abord d'identifier les concepts clés sous-tendant la politique étrangère nigériane, avant d'étudier ses relations avec les différents acteurs internationaux et notamment l'Union européenne, un des acteurs clés des deux projets de construction de gazoducs (car étant le destinataire final de l'acheminement de gaz naturel). Enfin, nous terminerons par les relations nigérianes avec l'Afrique de l'Ouest, dont les pays forment l'une des clés du Gazoduc Afrique-Atlantique. À la suite de cette partie, notre attention se portera sur le pétrole et le gaz nigérian, deux concepts fortement intriqués entre eux tout autant que majeurs dans la définition de la politique étrangère nigériane (comme nous allons le démontrer). Quant à l'Algérie et au Maroc, leur rivalité ainsi que leurs relations avec l'Union européenne et l'Afrique subsaharienne (en ce compris le Nigéria) nécessitent une attention particulière, ce pourquoi ces deux États seront traités à la fin de cette synthèse.

Doit-on considérer le Nigéria comme un hégémon régional comme défini par John Mearsheimer (2001), ou bien un État pivot suivant la conception de Chase, Hill et Kennedy (1996) ? À savoir : un État occupant un rôle dominant sur ses voisins à travers son contrôle politique, économique ou militaire ; ou bien un État si important que sa potentielle faillite serait à l'origine de troubles transnationaux majeurs ?

Pour Amuwo (2016), « la réponse de la littérature est mitigée. D'une part, (on peut souligner) des politiques concrètes et des efforts tangibles de l'État nigérian dans les domaines de l'intégration et de la coopération africaines, de la résolution des conflits et du maintien de la paix, ainsi que de la stabilité politique et du soutien à la démocratie. » Ce même Amuwo, citant Nwoke (2014) évoque un rôle de locomotive au sein de la CEDEAO que seul le Nigéria serait en mesure d'assumer : « au niveau continental, malgré la caractérisation de la politique étrangère du Nigeria par Nwoke comme étant à la fois 'non progressiste' et 'stagnante', le

pays semble avoir déployé sa puissance financière relativement importante pour compenser son apparente vacuité idéologique et sa timidité dans la conduite des agendas de décolonisation et de lutte contre l'apartheid de l'Organisation de l'unité africaine. » (Amuwo, 2016) Sur la même ligne, on peut également citer Ogunnubi (2018) qui explique la politique étrangère nigériane par une « aspiration à un leadership continental et des ambitions hégémoniques », s'appuyant sur sa contribution humaine, financière et matérielle à l'Afrique. Nous pouvons donc clairement identifier un lien majeur entre « la capacité du Nigéria à jouer un rôle de premier plan ou dominant dans sa sphère géopolitique et les constructions idéologiques de ses politiques étrangères ainsi que les facteurs qui déterminent ou limitent sa politique étrangère. » (ibid) On ne peut donc nier l'importance du Nigéria sur la scène internationale, sans pour autant confirmer son rôle d'hégémon. L'analyse scientifique tend à démontrer un rôle d'État pivot dont la politique étrangère serait sous-tendue par une volonté hégémonique. Cependant, on ne peut conceptualiser cette position sans aborder les liens qui unissent ou ont uni le Nigéria avec les puissances occidentales.

La fin de la guerre froide a profondément transformé les dynamiques et les configurations de la politique étrangère, notamment dans les pays en développement tels que le Nigéria. Cette transformation est mise en lumière dans le rapport de l'IPA (2003, cité par Ogunnubi, 2018), qui souligne que la fin de la guerre froide a entraîné un changement fondamental dans la dynamique des relations internationales contemporaines. Suite à la fin de la guerre froide, le Nigéria a bénéficié du manque d'intérêt et de la réduction de l'importance stratégique de l'Afrique pour les grandes puissances extérieures. Grâce à sa richesse pétrolière massive, à sa croissance économique et à sa force militaire notable, le Nigéria a pu développer une politique étrangère centrée sur l'Afrique. Cette orientation a alimenté une perception nationale du pays comme étant le « leader naturel » et le « rédempteur » du continent africain (Ogunnubi, 2018).

Cependant, il n'existe pas de consensus sur ce statut. Certains analystes reconnaissent le rôle du Nigéria comme État pivot en Afrique, mais affirment que ce rôle a souvent servi les intérêts occidentaux plutôt que ceux du Nigéria ou du continent africain. Agwu (2013, cité par Amuwo, 2016) soutient que le Nigéria agit comme la plate-forme de l'Occident en Afrique.

Bien que l'État soit dysfonctionnel pour de nombreux citoyens, il reste fonctionnel pour les États-Unis et d'autres pays développés. Dans l'ère post-guerre froide, Abuja applique le principe des « solutions africaines aux problèmes africains », étant souvent le seul pays capable de mobiliser des ressources pour gérer les conflits africains. Cependant, cette coopération avec Washington est perçue comme une instrumentalisation de la politique étrangère nigériane au profit des intérêts américains (Amuwo, 2016). Cette perception a été aggravée par la critique de la politique du Nigéria en 2011, notamment lors des crises ivoirienne et libyenne, où il semblait être instrumentalisé par Paris. Cette politique a été dénoncée par de nombreux Nigériens informés, qui y voient une humiliation due à la double exploitation par les impérialismes américain et français (ibid).

D'un autre côté, Amuwo (2016) estime qu'une école de pensée plus bienveillante considère que le Nigéria mérite son statut d'État hégémonique en raison de sa disposition à aider ses voisins et à promouvoir le bon voisinage comme principe fondamental de sa politique étrangère. Selon Sisk (2008, cité par Amuwo, 2016), l'avenir de l'Afrique dépend en grande partie de la politique interne du Nigéria et de l'Afrique du Sud. Mustapha rejoint ceux qui voient le Nigéria comme le « gardien » de l'Afrique de l'Ouest et une « puissance moyenne ». Toujours Amuwo, citant Saliu (2013), rappelle que dans les années 1970 et 1980, le Nigéria était souvent perçu comme la voix authentique de l'Afrique, passionné par son programme régional et ses engagements continentaux, bien que cette motivation ait fluctué au gré des gouvernements.

Contrairement à cette vision optimiste, certains comme Omole (2010) estiment que le Nigéria voit son influence et son pouvoir diminuer aux niveaux mondial, continental et régional. En Afrique de l'Ouest (considérée comme son « arrière-cour naturelle »), plusieurs pays sont désormais plus stables et économiquement prospères que le Nigéria. À cela, on peut ajouter une augmentation du nombre de pays voisins qui ont rejoint le club des producteurs de pétrole à un moment où la valeur du pétrole baisse sur le marché mondial (citons par exemple le Ghana, le Cameroun ou encore le Tchad), réduisant l'importance de cet actif. Ces nouveaux producteurs ont fréquemment des capacités de raffinage et de production d'énergie supérieures à celles du Nigéria, remettant en question son statut de puissance régionale (Amuwo, 2016).

La politique régionale

La position du Nigéria sur le continent africain dépend donc de son statut et de son assise au sein de l'Afrique de l'Ouest, et notamment à travers la CEDEAO. Notre analyse ne peut donc se limiter à l'échelle globale que nous avons jusqu'ici déployer. Afin de conceptualiser au mieux la politique étrangère du Nigéria, intéressons-nous à sa relation avec ses voisins immédiats.

Le Nigéria a constamment mené une politique de bon voisinage et de solidarité en Afrique de l'Ouest, fondée sur un intérêt personnel éclairé qui se manifeste par un marché vaste pour les biens industriels et les investissements. En s'appuyant sur sa doctrine de « destinée manifeste » (Amuwo, 2016) et sa capacité à la mettre en œuvre, le Nigéria a, depuis la création de la CEDEAO en 1975, déployé une diplomatie à la fois bilatérale et multilatérale pour investir dans la paix et la sécurité régionales. Cette politique a abouti à l'élaboration de nombreux protocoles et mécanismes, parmi lesquels la déclaration de principes politiques d'Abuja de 1991, le protocole de la CEDEAO de 1999 relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, et le protocole supplémentaire de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance (ibid). Depuis les années 1990, l'Afrique de l'Ouest occupe une place centrale dans la politique africaine du Nigéria. La sécurisation de la région face à la multiplication des conflits intra-étatiques et l'atténuation de leurs effets contagieux, tels que l'afflux de réfugiés et l'instabilité régionale, constituent les principales préoccupations de la politique étrangère nigériane. Akindele (2013, cité par Amuwo, 2016) note qu'Abuja « investit généreusement du temps, de l'attention et des ressources dans le maintien de la paix et de la sécurité » dans la région et sur l'ensemble du continent.

L'escalade de l'insurrection de Boko Haram dans le nord-est du Nigéria, couplée aux retombées de l'occupation du nord du Mali par des groupes terroristes et à la débâcle libyenne, ont considérablement accru les enjeux depuis 2013. En réponse, le Nigéria a renforcé ses partenariats bilatéraux et multilatéraux avec ses voisins immédiats : le Bénin, le Cameroun, le

Tchad et le Niger. Cependant, le fait que ces partenariats n'aient été intensifiés qu'après l'organisation par la France d'un sommet sur Boko Haram à Paris en mai 2014, plutôt que par une initiative nigériane en Afrique de l'Ouest, souligne la complexité du rôle d'Abuja en tant qu'État pivot régional. Bien que le Nigéria soit le principal moteur et le plus grand contributeur financier de l'organisme régional, il ne semble pas bénéficier du respect et de la loyauté de ses partenaires (ibid). À cet égard, Amuwo dénote la surprenante présence active de Goodluck Jonathan (président de la République du Nigéria de 2010 à 2015) au sommet de Paris compte tenu des relations historiquement tendues entre le Nigéria et la France depuis la guerre civile nigériane (1967-1970), lorsque Paris avait activement soutenu le démembrement du pays. La France, considérée comme le rival naturel du Nigéria dans la région, a toujours cherché à contrer l'influence d'Abuja. Plusieurs facteurs expliquent ce faux pas : l'échec apparent de la politique de bon voisinage, le désespoir face aux défis posés par les réseaux croissants de Boko Haram, la radicalisation accrue au Niger, au Tchad et au Cameroun suite à la répression de Boko Haram par l'armée nigériane en 2013, et un manque de réflexion stratégique (ibid).

Le Nigéria disposait pourtant de ressorts dont il aurait pu tirer parti, comme des protocoles et accords de sécurité déjà en place, note Amuwo. En décembre 1984, le Nigéria, le Bénin, le Ghana et le Togo avaient signé un protocole de sécurité. En 1998, une Force multinationale conjointe avait été formée par le Tchad, le Niger et le Nigéria pour lutter contre la criminalité transnationale, avec un mandat élargi en 2009. En octobre 2013, le Niger et le Nigéria avaient convenu de former un front commun contre Boko Haram et d'autres groupes terroristes par le biais de pactes de défense et de patrouilles frontalières conjointes. De plus, une collaboration croissante entre le Nigéria et le Cameroun avait été observée en mai 2013. En mai 2014, lors d'un sommet sur l'insécurité dans le nord du Nigéria et au Mali, le président ghanéen John Mahama avait déclaré : « Nous devons mettre en place des mesures qui montrent clairement que nous ne permettrons pas qu'un de nos pays soit utilisé pour déstabiliser d'autres nations ». Selon Adebajo, « si le Nigéria était vraiment une superpuissance régionale, pourquoi aurait-il besoin que le président de la France le rassemble avec le Bénin, le Niger, le Tchad et le Cameroun ? » (ibid).

À travers une échelle globale puis régionale, nous avons pu analyser la politique étrangère du Nigéria et en dégager les concepts clés. Partir de la distinction entre hégémon et pivot nous a appris que le Nigéria ne peut qu'être considéré comme un acteur majeur de l'Afrique de l'Ouest, et même du continent africain. Cette puissance se reflète dans la manière dont le Nigéria et ses représentants se perçoivent, et s'est traduite diplomatiquement et politiquement par la recherche de la situation d'hégémon. Pour cela, le Nigéria a bénéficié d'un contexte favorable lors de l'effondrement du bloc soviétique, à travers un amoindrissement des influences étrangères sur le continent africain, un rapprochement du pays avec les puissances occidentales comme les États-Unis et la France (et à travers elle, l'Union européenne), mais aussi d'une puissance énergétique que nous allons analyser plus en détail dans la partie suivante.

Toutefois, cette recherche de la domination ne s'est jamais matérialisée, de par un échec des politiques déployées. Le Nigéria a même perdu en partie son influence historique sur ses voisins directs. En cause : l'échec de la traduction d'une vision en stratégie viable, une obédience reprochée aux puissances impérialistes, la perte de son avance dans le domaine de l'exploitation énergétique. Le constat de la littérature scientifique à la fin des années 2010 est celui d'une perte de vitesse.

L'exploitation énergétique du Nigéria

Nous avons donc mobilisé le déploiement de la politique étrangère nigériane dans l'histoire récente, aussi bien à l'échelle globale que régionale. Pour compléter notre analyse, il reste à s'intéresser au concept central de ce travail : la politique énergétique du pays. La perte de vitesse identifiée dans la partie précédente trouve en partie son origine dans un ralentissement de l'exploitation pétrolière et gazière. Cette partie permet donc de compléter la précédente en mettant l'accent sur le volet énergétique, et donc de pouvoir placer les deux projets de gazoducs dans le contexte plus général du rôle occupé et de la direction prise par le Nigéria à l'échelle continentale, mais également mondiale.

Le pétrole

Un phénomène important illustrant le lien particulier entre pétrole et politique au Nigéria est celui de la « Diplomatie du baril », mobilisé par Benjamin Augé (2015). Cette pratique consiste pour le Nigéria à proposer du pétrole brut à des tarifs préférentiels pour « peser diplomatiquement et géopolitiquement à l'étranger ». L'utilisation de « traders » comme intermédiaire avec les États ne possédant pas de raffinerie a pareillement été mise en place. Comme l'auteur le montre, les résultats de la pratique sont difficilement mesurables, mais son maintien par les différents présidents nigériens depuis 1970 permet d'affirmer que cette stratégie porte ses fruits. Parmi les États ayant bénéficié de cette pratique, on peut citer « la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana, São Tomé et Príncipe, l'Afrique du Sud ou encore le Libéria » (ibid). Le pétrole et le gaz jouent un rôle prédominant dans le soft power, nigérien sur la scène internationale, notamment via la présence de ce pays au sein de l'OPEP et du GECEF. Là où la première organisation donne un véritable pouvoir effectif sur la scène internationale au Nigéria, via l'exécution de différentes mesures ou la fixation des prix, la seconde a plus un rôle de discussions interétatiques. De plus, ces organisations ont permis la création de liens entre le Nigéria et des pays tout autour du globe, comme le Vénézuéla, la Bolivie, la Russie ou encore Trinité-et-Tobago.

La tentative du Nigéria de se positionner en tant que superpuissance régionale et continentale trouve son origine dans deux facteurs principaux (Ihonvbere, 1982) : « La volonté de rectifier les problèmes de sécurité qui se sont posés pendant la guerre civile et la nouvelle richesse pétrolière qui a permis au Nigeria de traduire ses désirs en actions concrètes, comme le montre la diversification de ses relations extérieures, l'initiation et la formation de la CEDEAO et le soutien accru aux mouvements de libération. » Cela s'est traduit par la diversification de ses relations extérieures, l'initiation et la formation de la CEDEAO, ainsi que par un soutien accru aux mouvements de libération. Cependant, cette richesse pétrolière et la grande population du Nigéria devaient être gérées prudemment en raison de la dépendance du pays vis-à-vis des marchés occidentaux pour la vente de son pétrole, de la domination de cette source de revenus par des compagnies pétrolières étrangères, du manque d'unité interne et du désir de ne pas s'engager militairement de manière excessive. Néanmoins, « le nouveau 'radicalisme' mis en évidence dans les déclarations de politique étrangère des dirigeants nigériens, démontre un changement majeur par rapport à la période prémilitaire » (Ihonvbere, 1982).

Avec l'augmentation de la dépendance du Nigéria au pétrole comme source principale de revenus, l'État est devenu le centre d'une compétition pour les ressources, souvent désignée par l'expression « le gâteau national ». Durant le boom pétrolier, le gouvernement a rapidement consolidé son contrôle sur l'industrie pétrolière et centralisé la distribution des revenus. Cependant, « l'effondrement des prix du pétrole dans les années 1980 a révélé les contradictions de l'économie pétrolière largement non productive du Nigeria, faisant du contrôle de l'État et de ses revenus pétroliers de plus en plus rares l'objet d'une concurrence encore plus intense, alimentant la corruption et attisant le mécontentement face à la pauvreté et à l'inégalité qui en résultent » (Smith, 2005). L'augmentation du coût de la vie, la baisse des revenus réels et la disparition progressive de la classe moyenne ont transformé le pétrole, qui était autrefois « l'élément vital de la nation », en « mauvais sang d'un gouvernement corrompu » (ibid). De plus, les gestes compensatoires de Shell ont renforcé la culture de la corruption institutionnalisée, de la cupidité et de la complaisance dorée, apportant plus d'apaisement que de véritable transformation (Maiangwa et al., 2013).

Cette transformation de l'institution étatique par les externalités négatives de l'exploitation pétrolière joue sur le ressenti de la population nigériane. Apter (cité par Smith, 2005) met en évidence la forte conscience critique collective des Nigériens à l'égard de leur société, souvent exprimée à travers le sarcasme et la critique implicite des plans et programmes gouvernementaux. Cependant, Smith critique également Apter dans son article pour ne pas avoir suffisamment mis en avant les « quelques voix supplémentaires de Nigériens ordinaires exprimant leur prise de conscience et leur mécontentement et une attention supplémentaire à la participation ambivalente des citoyens ordinaires à la corruption qui sévit dans cet État. »

Dans « Socioeconomic Impact of Oil in Nigeria » (1990), Stanley a mené une enquête quantitative au travers de sondages sur la population du nord du Nigéria, et celle du sud, autour de la question du pétrole nigérian. Pour rappel, la majorité de l'exploitation pétrolière et gazière du Nigéria a lieu au sud du pays, dans les régions marécageuses du delta du Niger, où se situent les réserves principales de pétrole et de gaz. Dans ce paragraphe, nous allons mobiliser deux des résultats obtenus par Stanley afin de mettre en évidence l'impact social qu'entraîne l'exploitation énergétique. Pour commencer, à travers l'annexe 1 (voir annexes), nous observons que le nord du pays est très peu concerné par la pollution pétrolière, avec une réponse négative de la part de 84 % des répondants (total qui monte à près de 90 % si on y additionne les personnes qui ne savent pas). A contrario, 70 % des habitants du sud considèrent la pollution pétrolière comme un problème impactant différentes facettes de leurs vies, comme « la pollution de la santé et de l'eau (ce compris l'eau potable), des fermes ou encore des poissons » (voir annexe 1). Sur le volet des externalités positives, la question « Qui bénéficie du pétrole nigérian ? » (voir annexe 2) exemplifie une division quant au ruissellement des richesses engendré par l'industrie pétrolière. 50 % des personnes interrogées au nord du pays considèrent que tout le monde bénéficie du pétrole, contre 8,5 % au sud. Ces mêmes habitants du sud identifient plutôt le gouvernement fédéral (14,6 %), les compagnies pétrolières (13 %), les politiciens (10,3 %) ou encore les propriétaires terriens et les riches (6,8 %). L'analyse des annexes 1 et 2 démontre une fracture des perceptions entre le nord et le sud du pays. Les externalités positives de l'exploitation pétrolière ne viennent absolument pas compenser les externalités négatives subies par les populations du sud du pays.

Bien que le delta du Niger génère 80 % de l'ensemble des recettes publiques du Nigéria, cette région reste l'une des plus réprimées et des plus démunies du pays, sans recevoir une compensation adéquate pour les perturbations écologiques causées par la production pétrolière (Kumar, 2005) : « Le Nigeria, où 70,2 % de la population vit avec moins d'un dollar par jour, a un PNB par habitant de 260 dollars » (Knight, 2003). Au Nigéria, le colonialisme et son système d'administration, combinés avec les structures des sociétés traditionnelles nigérianes, ont renforcé une autocratie plutôt qu'une démocratie. Le pouvoir était perçu « (comme venant) d'en haut et non du peuple » (Wuam, 2012), si bien que de nombreuses régions du Nigéria n'avaient aucune expérience politique de la démocratie et de ses principes jusqu'aux années 1950. Ainsi, l'expérience et la conscience historique de nombreux Nigériens se sont limitées à la domination autoritaire (Wuam, 2012).

Ihonvbere (1982) ne qualifie cependant pas la situation corrompue et autoritaire comme immuable. Selon lui, il existe toujours « possibilité d'un approfondissement du contenu et des orientations de la politique étrangère du Nigéria. » Cette transformation pourrait avoir lieu « lorsque les réserves de pétrole s'épuiseront ou que les marchés occidentaux découvriront de nouvelles sources d'énergie (et que) le Nigéria commencera à affronter les défis régionaux et continentaux de sa puissance. » L'industrie pétrolière et le modèle d'exploitation appliqué au Nigéria ont fortement influé sur le contenu de la politique étrangère du pays, mais aussi sur les situations d'inégalité en son sein. Les concepts semblent intrinsèquement liés, si bien qu'un changement ne serait possible uniquement à travers une bifurcation dans les méthodes d'exploitation ou un éloignement du pétrole.

Ce changement a-t-il été poursuivi, et avec quels effets ? Benjamin Augé (2015) une première piste de réflexion à ce sujet, avec la « nigérianisation » du secteur pétrolier : durant les cinq années où elle a dirigé le ministère des Ressources pétrolières, Diezani Alison-Madueke a ouvert la production pétrolière aux sociétés locales afin de les « nigérianiser ». Cette pratique a été systématisée sous le ministère d'Alison-Madueke. Par exemple, ConocoPhillips a vendu la totalité de ses permis et infrastructures gazières à Oando⁴ pour 1,5

⁴ Oando Plc, une société énergétique multinationale nigériane

milliard de dollars en juin 2014 (Augé, 2015) : « (On assiste à) un changement de paysage (...) : L'exploration et l'exploitation des zones en onshore et en offshore peu profond vont peu à peu être transférées à des sociétés locales. Les majors se contenteront des grands projets, coûteux et complexes, en offshore profond. Une grande partie des juniors locales sont dirigées par d'anciens cadres de majors qui ont décidé de créer leur entreprise, aidés par des anciens banquiers ou patrons de fonds d'investissement nigériens et étrangers. » (Augé, 2015) L'article de Benjamin Augé se termine par l'affirmation d'une diversification « réelle (mais) extrêmement lente. » Cependant, il s'agit d'une nécessité au vu de l'ampleur des problématiques engendrées par le secteur pétrolier, « difficiles à régler dans le court terme. » (Augé, 2015)

À cet ensemble d'externalités sur le volet politique et social, il faut également rajouter les problèmes environnementaux engendrés par la pollution des opérations pétrolières. Pour ce faire, John Enemugwem (2009) a distingué les origines de cette pollution au travers de l'exemple de la zone de l'Est Obolo⁵. Il l'explique par « quatre procédés d'extraction du pétrole brut et du gaz, de la terre et de l'eau » :

- La première étape de l'exploration pétrolière commence par une étude sismique. Celle-ci consiste à défricher la végétation et à préparer le terrain pour effectuer des tirs sismiques à la dynamite, en construisant des voies d'accès, des campements, des terriers, et en déplaçant des appareils de forage et des équipements lourds vers le site de forage (Udofia, 2001 cité par Enemugwem, 2009). Les vibrations résultantes ont provoqué des fissures dans les maisons de l'Est Obolo, détruisant certains bâtiments.
- Deuxièmement, les opérations de forage ont par ailleurs des impacts négatifs sur l'environnement. Les différentes plates-formes utilisées pour forer les puits d'exploration en Est Obolo, notamment des navires de forage et des plates-formes autoélevatrices, forent à des milliers de mètres sous le sol et le fond de l'océan. Le retrait de ces plates-formes, associé au défrichage des terres, expose le sol de l'Est Obolo à l'érosion en nappe. De plus, la boue de forage mélangée à des produits chimiques devient un déchet toxique qui pollue l'écosystème et extermine les plantes et les animaux.

⁵ Zone de gouvernement local dans l'État d'Akwa Ibom au Nigeria

- L'extraction du pétrole est la troisième source de pollution. Des pipelines ont été posés depuis tous les puits de pétrole jusqu'aux terminaux des sociétés pétrolières, créant un réseau complexe de pipelines à haute pression et d'autres installations. Certains de ces pipelines portent l'instruction « NE PAS TOUCHER » et traversent les agglomérations ainsi que les voies navigables, transportant du pétrole jusqu'aux terminaux de Bonny, Odudu et Qua Iboe des sociétés Shell, Total et Exxon-Mobil. Cela a entraîné la production d'eau toxique et de gaz brûlé dans les stations d'écoulement, polluant ainsi l'environnement de l'Est Obolo.
- Une quatrième méthode d'exploration pétrolière causant la pollution de l'écosystème de l'Est Obolo est la mauvaise gestion des déchets et le torchage du gaz. Le torchage du gaz à la station d'écoulement d'Utapaté⁶ et sur le littoral de l'Est Obolo de la mer de l'Atlantique Sud a entraîné la présence d'oxydes d'azote dans l'atmosphère, causant des pluies acides (Esara, 1994, cité par Enemugwem, 2009). Le torchage du gaz se fait par des tuyaux horizontaux au niveau du sol à travers les mangroves et les rivages des communautés de l'Est de l'Obolo, notamment dans les villes d'Iko, Okorombokho, Okoroiti et Okoroete. Le gaz est directement envoyé dans les habitations humaines, avec des buses de décharge des tuyaux de torchage situées à moins de 250 mètres de ces habitations (Discours du gouvernement de l'État d'Akwa Ibom, 1992).

Le gaz

Concomitamment à l'émergence des doutes, problématiques et autres pertes de vitesse autour de l'exploitation pétrolière, le Nigéria s'est tourné vers son exploitation de gaz, et singulièrement de Gaz Naturel Liquéfié. « La production (de GNL) a augmenté de 81,4 % en 2000 par rapport à 1999 au Nigeria » (Knight, 2003). L'annexe 3 (voir annexes) exemplifie cette montée en puissance, à travers les « parts des combustibles pour la production d'électricité » (Fulwood, 2019). Le tableau qui en résulte montre que le gaz est devenu le premier combustible responsable de la production d'électricité au Nigéria, là où le pétrole a disparu. Ce tableau donne également un aperçu des opportunités d'exportation de GNL pour

⁶ Type de brut à faible teneur en soufre

le Nigéria, comme par exemple la Côte d'Ivoire, le Ghana ou le Togo où le gaz prend une part de plus en plus importante.

Malgré tout, les problématiques soulevées dans la partie précédente, liées à l'exploitation pétrolière, doivent également être appliquées au cas de l'exploitation du gaz. Les deux combustibles sont intrinsèquement liés, que ce soit par les sociétés exploitantes (Shell, Total), la compagnie nationale liée (Nigerian National Petroleum Corporation). Dans leur rapport, Occhiali et Falchetta (2018) abordent l'ensemble des problèmes et défis spécifiques auxquels est confronté le secteur nigérian de l'exploitation du gaz :

- « Mauvaise surveillance réglementaire et mise en œuvre inefficace des politiques » ;
- « Dépendance du gouvernement à l'égard des recettes pétrolières » ;
- « Obligation d'approvisionnement intérieur » ;
- « La situation (géographique) du Delta du Niger », où les terrains ne facilitent pas l'extraction gazière.

En 2018, Occhiali qualifiait la National Gas Policy 2017 comme « nouvelle tentative de répondre aux problèmes du secteur (du gaz) ». La NGP définit clairement l'orientation relative à la propriété des infrastructures gazières, en prescrivant une séparation juridique totale entre la propriété, l'exploitation et le commerce de ces infrastructures. Concernant la tarification, la politique stipule que le cadre tarifaire transitoire sera maintenu jusqu'à ce que des volumes d'approvisionnement en gaz suffisants soient atteints et qu'un marché du gaz mature soit établi. La politique met fortement l'accent sur le renforcement de la capacité du ministère des Ressources Pétrolières à diriger l'industrie gazière, tant en matière d'élaboration de politiques que de capacités de surveillance. Elle recommande également la création d'une agence de régulation pétrolière unique et indépendante.

Que ce soit pour le pétrole ou pour le gaz, l'exploitation énergétique au Nigéria est source de graves problèmes sociaux et environnementaux. Le coût que paient les populations du Delta du Niger, tant par la pollution que par la corruption, mais aussi par la répartition inégale des richesses, entraîne une fracture sociale entre un nord favorisé et un sud qui subit le coût d'un des principaux avantages du pays. Le gouvernement fédéral, face à ces problématiques, semble jusqu'ici incapable d'apporter une réponse efficace : « L'adoption de

la stratégie nationale de développement économique et d'autonomisation en 2003, initiée par la Banque mondiale, n'a jusqu'à présent pas abouti » (Kumar, 2005). En 2018, Bilotta et Colantoni soulignent le besoin de la mise en place « d'un environnement commercial transparent et solide, ainsi que l'amélioration de la gouvernance globale de l'industrie de l'énergie (afin d'obtenir) les meilleurs résultats (pour améliorer le secteur de l'énergie en Afrique Sub-Saharienne). » La NGP pourrait apporter une réponse, mais cela semble peu probable. Même si elle recherche un contrôle gouvernemental accru dans le but de répondre aux débordements, elle n'apporte aucune réponse sur les volets de la corruption et de la pollution.

Le Gazoduc d'Afrique de l'Ouest

L'exemple du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (WAGP) permet de prendre du recul sur l'histoire de l'exploitation et surtout de l'exportation gazière du Nigéria. Il s'agit d'un gazoduc long de 678km, allant de Lagos jusqu'à Takoradi, au Ghana, en passant par Cotonou (Bénin), Lomé (Togo), et Tema (Ghana)⁷. Ce projet devait commencer en 2006, mais « a pris un retard considérable, les livraisons de gaz interruptibles ne commençant que fin 2008. La date de démarrage effective, lorsque les engagements contractuels ont été déclenchés, n'a été atteinte qu'en novembre 2011. » (Fulwood, 2019) Depuis cette date, le Nigéria n'a jamais été en capacité de conformer ses livraisons de gazs aux dispositions du contrat. Mike Fulwood (2019) identifie 3 raisons à ce manquement :

- Le vandalisme et les actions terroristes qui ont fait exploser les gazoducs de la NGC ;
- Les problèmes d'approvisionnement en gaz ;
- Le détournement du gaz destiné au WAGP par le Nigéria, afin de l'utiliser dans ses propres centrales électriques.

Ces manquements répétés aux clauses du contrat ne sont cependant pas que le fruit de problèmes nigériens : « En août 2014, la VRA (Volta River Authority), l'unique acheteur de gaz au Ghana, a cessé de payer le gaz, car elle n'était pas payée par les distributeurs d'électricité qui, à leur tour, n'étaient pas payés par la plupart de leurs clients, principalement

⁷ Via le site officiel de la WAPCo, société exploitante du gazoduc (<https://www.wagpc.com/fr/wagp/>)

le gouvernement ghanéen. La VRA a repris le paiement des factures courantes au troisième trimestre 2016, et l'importante dette accumulée est lentement remboursée. » (Fulwood, 2019)

Mobiliser l'exemple du Gazoduc Ouest-Africain permet de mettre en évidence les difficultés historiques et répétées du Nigéria dans sa gestion de ses ressources en gaz naturels, que nous aborderons plus en détail dans la suite de ce travail. Cependant, cette analyse par l'exemple ne peut être développée entièrement sans aborder l'existence d'un terreau fertile pour le futur projet de gazoduc Afrique-Atlantique. Comme le souligne Fulwood (2019) : « Le fait que tous les projets d'importation de GNL ghanéens soient au point mort pourrait ne pas avoir beaucoup d'importance (...) si les volumes nigériens passant par le WAGP sont stabilisés à des niveaux raisonnables, même s'ils sont inférieurs aux volumes contractuels. Il a également été question du champ offshore d'Aje au Nigeria (...) qui pourrait être raccordé au WAGP et exporter des volumes. Il semblerait que le Ghana soit très désireux d'augmenter la demande de gaz dans le secteur de l'électricité, au point d'exporter de l'électricité par l'intermédiaire du West African Power Pool. Le Bénin avait également un projet de FSRU avec Gasol, qui aurait importé du gaz au Bénin, mais aussi réexporté tout excédent de gaz via le WAGP, principalement vers le Ghana. » Que ce soit au Ghana ou au Bénin, le WAGP est vu comme une opportunité pour augmenter les importations et les exportations de gaz naturel. Cette demande constitue un terreau extrêmement favorable pour le projet de gazoduc Nigéria-Maroc, dont le tracé absorbe en l'améliorant le WAGP, un élément à retenir dans notre analyse.

Le cas de l'Algérie

Afin d'expliquer au mieux les projets de gazoducs, une analyse par le prisme algérien (puis marocain dans un second temps) va nous permettre de révéler les concepts centraux autour des négociations qui n'ont pas encore été abordés dans les parties précédentes. Pour ce faire, nous allons revenir sur les stratégies de politique étrangère de l'Algérie et par la suite du Maroc avant de les calquer sur les projets de gazoducs respectifs. Contrairement au Nigéria, c'est surtout l'échelle régionale qui va ici nous intéresser, et en particulier les liens avec l'Afrique subsaharienne, dont de nombreux États sont inclus, en tant qu'acteurs secondaires, dans les négociations. L'échelle globale sera parfois mobilisée, mais davantage pour aborder les liens avec l'Union européenne.

L'Algérie entretient des liens de longue date avec l'Afrique subsaharienne. Après son indépendance en 1962, elle est devenue une source d'inspiration pour les mouvements anticoloniaux et révolutionnaires sur tout le continent. Dans les années 1990, la guerre civile a terni son profil diplomatique. Cependant, au début des années 2000, l'Algérie a regagné de l'influence en Afrique, notamment au sein de l'Union africaine et sur les questions de paix et de sécurité. S'appuyant sur son expérience de la "décennie noire", elle s'est positionnée comme un leader dans la lutte contre le terrorisme international (Dworkin, 2020). L'Algérie se perçoit comme un îlot de stabilité entouré de pays instables. Sa stratégie régionale consiste à élaborer une politique de voisinage favorisant l'intégration horizontale entre les pays sahéliens, avec elle-même comme pivot et protecteur, plutôt qu'un voisinage tourné vers l'Occident (France, États-Unis et autres puissances extérieures) pour résoudre ses problèmes (An Uneasy Triangle: Algeria, Morocco and France, 2015). « L'approche algérienne des crises libyenne, malienne et tunisienne ne peut être dissociée de ses relations avec son rival traditionnel, le Maroc, ou avec la France et les États-Unis, qui ont fait du Sahel une priorité et dont les politiques et la volonté de faire usage de la force peuvent entrer en conflit avec les intérêts algériens » (ibid). La nouvelle politique de voisinage vise à affirmer l'influence de l'Algérie dans la région par rapport à cette concurrence, mais aussi pour faire peser ses intérêts et ses positions à des moments décisifs.

« Ces dernières années, l'influence de l'Algérie sur le continent s'est toutefois affaiblie. Après l'accident vasculaire cérébral (AVC) du président Abdelaziz Bouteflika en 2013, ses relations avec les autres chefs d'État africains se sont érodées et les liens bilatéraux de l'Algérie avec les pays d'Afrique subsaharienne se sont érodés. » (Dworkin, 2020) L'Algérie a adopté une réponse principalement axée sur la sécurité face à l'augmentation des flux migratoires dans le pays ces dernières années, montrant peu de considération pour les sensibilités des Subsahariens. L'immigration vers l'Algérie a augmenté après 2015, la guerre civile en Libye ayant détourné les migrants qui auraient auparavant cherché du travail en Libye ou utilisé ce pays comme étape pour atteindre l'Europe. La visibilité croissante des immigrés subsahariens dans les villes algériennes a suscité des réactions hostiles, y compris une campagne publique en 2017 sous le slogan "Non aux Africains en Algérie". « Les autorités algériennes ne considèrent jamais l'accueil des migrants comme une opportunité diplomatique ou géopolitique pour améliorer les relations avec les pays d'Afrique subsaharienne » (ibid). Cette hostilité a ébranlé la vision de l'Algérie par ses voisins subsahariens, ajoutant à l'affaiblissement de l'influence algérienne évoquée plus haut. Dans ce contexte, Abdelmadjid Tebboune, élu président en décembre 2019, a exprimé sa volonté de réengager l'Algérie avec l'Afrique, en définissant « un programme ambitieux pour redonner à l'Algérie son profil continental » (ibid). Dworkin cite aussi la participation de Tebboune au sommet de l'Union africaine en février dernier qui « a profité de son discours pour annoncer le retour de l'Algérie en Afrique, tant dans le cadre de l'UA que dans les relations bilatérales ». Il a notamment informé de la création d'une agence de coopération internationale axée sur l'Afrique et le Sahel. En juin 2020, l'Algérie a achevé la construction d'une partie clé d'un projet d'autoroute transsaharienne visant à relier Alger à Lagos, avec des liaisons vers le Tchad, le Mali, le Niger et la Tunisie. « L'approfondissement de l'intégration économique entre les partenaires du Maghreb, du Sahel et de l'Afrique subsaharienne par le biais de projets d'infrastructures communs tels que la construction de routes, de voies ferrées et de pipelines permettrait également d'accroître l'accessibilité des régions marginalisées. Le Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le nord du Mali, doté de 69 millions de dollars, qui fait partie de la stratégie nationale de sécurité adoptée par le Mali

en 2009 pour endiguer l'extrémisme, est un modèle d'investissement de ce type. » (Ammour, 2012)

Quant à l'exploitation énergétique du pays, elle est gérée par la compagnie pétrolière Sonatrach, principale agent de l'Algérie dans la construction du gazoduc NIGAL. « Créée peu après l'indépendance en 1963, (elle) est si importante qu'on la qualifie d'État dans l'État. Le secteur des hydrocarbures génère environ 95 % des recettes d'exportation de l'Algérie (18,7 milliards de dollars en 2000) et fournit environ 60 % des recettes publiques. Les réserves pétrolières de l'Algérie sont estimées à environ 9,2 milliards de barils. Le pays a produit 802 000 barils de brut par jour en 2000 » (Turshen, 2002). Par rapport au gaz, l'Algérie se classe parmi les 10 premières réserves mondiales de gaz.

Le Gazoduc Trans-Saharien NIGAL

Les sociétés parapubliques comme la Sonatrach en Algérie et la NNPC au Nigéria restent les principales entités par lesquelles les États cherchent à réguler le flux de pétrole. Bien que ces entreprises semblent avoir une influence réduite dans les contextes internationaux, leur rôle demeure crucial pour maintenir un semblant de contrôle national. « Pourtant, aussi dociles et impuissantes qu'elles puissent être dans les cercles internationaux, en tant que sociétés parapubliques, la SONATRACH et la NNPC maintiennent une insularité et une autonomie substantielles par rapport à la société. Elles ne sont donc ni responsables ni redevables des pressions démocratiques. L'autonomie offerte par les institutions étatiques qui, en fait, sont alimentées par les rentes pétrolières, offre à l'État un degré supplémentaire de protection contre les forces nationales » (White & al., 2001). Parallèlement, la Sonatrach et la NNPC sont dirigées par des élites nationales étroitement connectées à la société. Les hauts fonctionnaires et militaires échangent souvent leurs rôles avec ceux des sociétés parapubliques, assurant ainsi un lien direct entre l'État et le secteur pétrolier, tout en facilitant un système de clientélisme efficace. « Le gouvernement de Bouteflika a poursuivi ce processus à un rythme soutenu depuis le printemps 1999. De même, le Nigéria, sous le régime civil d'Obasanjo, s'est engagé dans des tentatives très médiatisées de réduire ces liens, mais sans succès » (ibid). Malgré ces dynamiques internes, la présence étrangère demeure

essentielle dans l'exploitation, la production, la commercialisation et la vente du pétrole en Algérie et au Nigéria. Malgré les discours initiaux sur l'indigénisation et le développement autonome, les deux pays sont de plus en plus investis par des multinationales, surtout ces dernières années. Les élites étatiques doivent continuer à collaborer étroitement avec ces entreprises internationales en raison des besoins en technologie, en investissement et en accès aux marchés (ibid). Ce sont autant de limites à la volonté de « nigérianisation » mise en place par la ministre Alison-Madueke (Augé, 2015).

En 2019, Mike Fulwood abordait le projet dans son article sur les opportunités d'exploitation gazière en Afrique Sub-Saharienne. Selon lui, le projet ne « devrait pas aboutir dans un futur proche », soulignant les « problématiques rencontrées pour l'exportation du gaz le long du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest ainsi que les difficultés à répondre à sa demande domestique. » En effet, comme il le souligne, « le Nigeria a connu de graves problèmes de fiabilité de ses propres approvisionnements en gaz, ce qui a souvent entraîné une réduction des exportations de WAGP vers le Bénin, le Togo et le Ghana, ainsi que l'interruption de leurs propres centrales électriques. » La croissance économique recherchée ne pourra se faire sans l'expansion du réseau électrique et la garantie que l'approvisionnement en gaz capable de répondre à la demande de manière fiable.

Le projet a reçu un nouvel élan en 2021, lorsque la guerre en Ukraine et ses retombées dans le secteur de l'énergie ont généré une augmentation de la demande en « ressources alternatives de gaz, à court-terme », comme le rapporte Sofiullahi (14/02/2024). L'analyse de Valerio Baselli pour le Morningstar (10/05/2024) vient s'ajouter au constat d'un contexte favorable pour le projet, dont l'approvisionnement de l'Europe a toujours été un objectif. Dans son objectif d'abandon des importations de GNL russe, les pays européens ont bénéficié d'un hiver 2022 doux et de l'apport américain : « multiplication par cinq des importations en provenance des États-Unis » (Baselli, 10/05/2024). Toutefois, la clémence météorologique n'est pas un facteur dont la répétition sur le temps long est assurée. Dans ce cadre, l'analyse du tableau de l'annexe 4 (voir annexes) apporte quelques éléments à la réflexion. Tout d'abord, bien que fortement diminué (divisée par 4,7 entre le Q1 2021 et le Q1 2024), l'importation de gaz russe reste présente. Ensuite, l'importation des États-Unis évoquée par

l'article ne vient pas compenser la perte des importations de Russie. Enfin, les importations de gaz naturel de l'Europe au premier quadrimestre de 2024 sont loin d'atteindre les niveaux de celui de 2021 (75700 contre 88433 millions de mètres cubes). On peut donc en conclure que le marché européen représente une réelle opportunité de marché pour le projet NIGAL, comme l'a confirmé le ministre nigérian des Affaires étrangères : « l'Europe a besoin de cette énergie, (...) une opportunité pour l'Algérie, le Nigeria et le Niger » (Algérie Presse Service, 18/12/2023).

Le cas du Maroc

Le Maroc a réintégré l'UA en janvier 2017, mettant fin à une absence de 33 ans. Cette décision a marqué un moment symbolique important, mettant en évidence la volonté du pays de renforcer ses relations avec l'Afrique subsaharienne ces dernières années. Le Maroc avait quitté l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant que membre. La RASD, proclamée par le Front Polisario dans l'ancienne colonie espagnole du Sahara occidental, est revendiquée par le Maroc comme son territoire et est majoritairement contrôlée par ce dernier. Le Maroc considère le différend sur le Sahara occidental comme une question cruciale d'intérêt national, et son retour à l'UA illustre un changement stratégique pour obtenir un soutien en faveur de son contrôle sur le territoire. La décision du Maroc d'adhérer à l'UA sans exiger l'expulsion de la RASD témoigne de la reconnaissance que sa stratégie de "chaise vide" était inefficace. Bien que le Maroc maintienne sa position sur le Sahara occidental, l'UA a modifié l'attitude de son prédécesseur. Pour se faire, elle a évité de trancher la question du droit à l'autodétermination du Sahara occidental et n'a pas mentionné la RASD lors de la première demande de réadhesion du Maroc. « L'UA et ses principaux membres n'ont pas pu être surpris par la réadmission du Maroc, mais ils ont certainement semblé être pris au dépourvu » (Rawhani, 2018).

Rawhani identifie 4 issues potentielles à la question de la RASD dans l'UA :

- Premièrement, le Maroc pourrait choisir de mettre la question de la RASD à l'ordre du jour, forçant ainsi les pays membres de l'UA à se positionner. Cela obligerait les membres de l'UA à défendre leurs principes tout en soutenant la RASD. Cette initiative pourrait créer des divisions au sein de l'UA, à un moment où ses membres sont particulièrement vulnérables aux influences extérieures, menaçant ainsi l'unité du continent.
- Deuxièmement, le Maroc pourrait opter pour une approche plus discrète en minimisant publiquement la question de la RASD tout en travaillant en coulisses pour retarder la participation de la RASD aux forums régionaux où le sujet pourrait être abordé. Il mettrait alors tout en œuvre pour empêcher la RASD de participer au niveau international.

- Troisièmement, l'UA pourrait décider de soumettre la question à l'ONU, en soutenant les efforts de cette organisation pour parvenir à un compromis sur l'autodétermination acceptable pour toutes les parties concernées.
- Enfin, la quatrième option serait de maintenir le statu quo, laissant le statut du Sahara occidental en suspens. Cette approche pourrait nuire à la réputation de l'UA et affaiblir son soft power, surtout au moment où l'organisation est déjà critiquée pour son incapacité à convertir ses déclarations en actions concrètes.

« Le point commun des quatre scénarios possibles est celui d'une UA passive, réagissant aux manœuvres du Maroc sans prendre position sur des questions clés telles que la question de la souveraineté du Sahara occidental. Ainsi, la réadmission du royaume au sein de l'UA a des implications importantes non seulement pour l'avenir de cette question, mais aussi pour exiger que l'UA formule des cadres qui lui permettront de dialoguer avec ses membres les plus forts, comme le Maroc, tout en restant efficace. » (ibid)

En 2017, Hasnaoui abordait la possibilité d'exclure la RASD de l'Union Africaine : « La charte de l'UA ne permet pas la suspension des États membres et elle n'a pas le pouvoir de retirer sa reconnaissance ou de suspendre un membre. Il existe cependant la possibilité de réviser l'Acte constitutif par consensus ou par un vote à la majorité des deux tiers de l'Assemblée de l'Union africaine pour prévoir une telle possibilité. Si le Maroc souhaite exclure la RASD, il doit obtenir le soutien d'une majorité des deux tiers. Au dernier décompte, le Maroc a réussi à obtenir le soutien de 28 des 53 pays membres de l'UA, mais il lui manque encore huit voix pour faire adopter la motion. » Depuis 2017, la situation a évolué. Très récemment, la stratégie du Maroc a fini par payer. Le 19 juillet, lors de la 45e session de deux jours du Conseil exécutif de l'Union africaine à Accra (Ghana), la décision a été prise d'exclure le groupe séparatiste des réunions entre l'organisation continentale et ses partenaires internationaux (avec 52 voix pour sur 54).

Dworkin (2020) souligne que l'effort diplomatique du Maroc concernant le Sahara occidental s'accompagne d'une stratégie économique visant à accroître ses investissements et ses activités commerciales en Afrique. Entre 2003 et 2017, les investissements directs

étrangers marocains en Afrique ont atteint 37 milliards de dirhams (environ 9 milliards d'euros), représentant environ 60 % des investissements étrangers totaux du pays. En 2017, le Maroc était devenu le principal investisseur africain en Afrique de l'Ouest et se classait au deuxième rang, derrière l'Afrique du Sud, parmi les plus grands investisseurs africains sur le continent. Au départ focalisé sur ses alliés traditionnels en Afrique de l'Ouest francophone, tels que le Sénégal et la Côte d'Ivoire, le Maroc a récemment diversifié ses investissements. « Entre autres accords, le conglomérat de phosphates OCP a signé en 2016 un accord pour une usine géante de production d'engrais avec l'Éthiopie. La même année, le Maroc a également accepté un projet majeur de construction d'un gazoduc reliant le Nigéria à sa côte méditerranéenne » (Dworkin, 2020).

Certains membres de la CEDEAO expriment cependant des inquiétudes quant à l'impact potentiel de l'économie compétitive du Maroc sur l'industrie manufacturière. Ces inquiétudes visent pareillement les accords de libre-échange entre le Maroc, l'UE et les États-Unis, qui pourraient faciliter l'accès des marchandises européennes et américaines à l'Afrique de l'Ouest. Les lobbies économiques ouest-africains perçoivent cette candidature comme une manœuvre prédatrice visant à concurrencer déloyalement leurs marchés. De plus, les pays anglophones d'Afrique de l'Ouest craignent que l'adhésion du Maroc n'affaiblisse la position du Nigéria, le pays dominant de la CEDEAO, et ne renforce le groupe francophone au sein de l'organisation (Dworkin, 2020).

Le Maroc a également cherché à se positionner comme un leader africain en matière de migrations. Le roi Mohammed VI a joué un rôle central sur les questions migratoires au sein de l'UA, et en 2018, le Maroc a obtenu l'accord pour accueillir un nouvel Observatoire africain des migrations. Cet organisme sera chargé de suivre les dynamiques migratoires et de coordonner les politiques gouvernementales sur le continent. « L'approche du Maroc en matière de migration peut être considérée comme une tentative de transformer un défi politique complexe à son avantage. Longtemps source de migrants, le Maroc est également devenu un pays de transit et de destination pour les migrants d'Afrique subsaharienne, le nombre d'immigrants passant de 54 400 en 2005 à 98 600 en 2019, selon les chiffres du gouvernement » (Dworkin, 2020).

El-Katiri (2015) explique que l'incertitude entourant la durée de la crise économique en Europe et ses répercussions potentielles incite les élites politiques et économiques marocaines à diversifier les relations économiques du pays en renforçant les liens avec les économies à croissance rapide. La crise économique dans l'UE, principal partenaire commercial du Maroc, a déjà eu des impacts négatifs sur l'économie marocaine, manifestés par une baisse des investissements étrangers, le retour des immigrés marocains et une diminution de certaines exportations. Suivant le même fil de pensée, Dworkin (2020) ajoute que les autorités marocaines présentent leur engagement croissant envers l'Afrique comme une opportunité pour l'Europe. « Mohamed Methqal, de l'AMCI, estime que l'avenir de l'Europe dépend du développement durable en Afrique et que l'UE devrait s'associer au Maroc pour promouvoir ce développement. Le Maroc se présente également comme un pont économique entre l'Europe et l'Afrique et a créé la Casablanca Finance City pour offrir aux entreprises internationales une base d'opérations sur le continent ; Casablanca est aujourd'hui classée comme la première place financière d'Afrique » (ibid). La coordination internationale dans des domaines comme les énergies renouvelables ou la santé pourrait par ailleurs être bénéfique. Depuis 2015-2016, plusieurs partenariats publics et privés ont été établis, permettant aux entreprises, banques, et opérateurs télécoms marocains de s'implanter en Afrique. Les entreprises marocaines sont désormais fortement présentes dans les pays transsahariens tels que la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal, le Cameroun et le Gabon (Hasnaoui, 2017).

Le Gazoduc Afrique-Atlantique

Le Gazoduc Afrique-Atlantique s'inscrit aussi dans l'histoire de la relation complexe entre Algérie et Maroc. Avant ce projet, le GPDF (Gazoduc Pedro Duran Farell) permettait au Maroc de s'approvisionner en gaz et d'approvisionner l'Europe grâce au gisement algérien Hassi R'Mel. Ce gazoduc, mis en service en 1996, était encore d'actualité en 2017, puisque la Sonatrach annonçait, en septembre 2018, un projet d'extension du GPDF pour « répondre à la demande croissante du marché européen et à celle du marché national, notamment la région Ouest du Pays. » (Sonatrach News n°7, 09/2018) Ce n'est qu'en 2021 que les tensions entre le

Maroc et l'Algérie ont amené cette dernière à ne pas renouveler son contrat d'exploitation. Cependant, la demande européenne croissante est toujours présente, et le Gazoduc Afrique-Atlantique est le moyen déployé par le Maroc pour répondre à cette demande.

Pour montrer que le contexte entourant le projet a évolué, nous pouvons reprendre l'analyse de Mike Fulwood (2019) qui abordait ce projet de gazoduc en le qualifiant (comme pour le projet NIGAL) de « peu susceptible d'aller de l'avant » (Fulwood, 2019). Son argumentaire reposait sur un terrain extranational peu propice, avec « peu de soutien d'ONG et d'autres organisations africaines » Par ailleurs, l'annexe 5 (voir annexes) issues du même article de Mike Fulwood dénote un terrain très favorable pour le projet de Gazoduc Afrique-Atlantique, qui liera l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest au Maroc et au Nigéria. En effet, le tableau montre une demande potentielle de GNL très haute venant d'acteurs majeurs de la région comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo ou la Mauritanie.

L'implication des États longeant la côte Atlantique permet également de multiplier les sources de gaz naturels. Par exemple, le nouveau champ gazier de Grand Tortue Ahmeyim⁸ pourrait non seulement accroître l'envergure du projet, mais aussi réduire sa dépendance exclusive aux réserves de gaz naturel nigérianes. En effet, les réserves estimées de 450 milliards de mètres cubes de GTA le positionneraient comme le plus important gisement de gaz de l'Afrique de l'Ouest et l'un des plus vastes du continent africain (L'Opinion, 8/06/2024).

⁸ Gisement sénégal-mauritanien

La rivalité Maroc-Algérie en toile de fond des gazoducs

Comme nous avons pu l'observer, les dynamiques du Maroc et de l'Algérie se répondent sans cesse. La perte de l'influence de l'un marque une augmentation de l'autre. Ce reflet s'exprime notamment dans les stratégies migratoires, où le Maroc met en place une politique d'accueil au moment où l'Algérie est parcourue par des mouvements anti-immigrationnistes. Dans cette partie, nous allons comparer l'ensemble des thématiques sur lesquelles cette rivalité se déploie afin d'observer comment le Nigéria a pu bénéficier d'un contexte favorable pour les projets de gazoducs.

Le Maroc considère l'hégémonie algérienne au Sahel comme une menace à son influence croissante en Afrique de l'Ouest et à ses revendications sur le Sahara occidental, surtout diplomatiquement, car la majorité des États reconnaissant la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ou le Mouvement Polisario sont africains. Ce contexte a poussé le Maroc à se retirer de l'UA en signe de protestation contre l'adhésion de la RASD, et malgré son rôle en Afrique de l'Ouest, il reste marginalisé dans la diplomatie continentale. En revanche, l'Algérie perçoit le Maroc davantage comme un fauteur de troubles que comme un rival. Outre les échanges économiques informels transfrontaliers, les relations économiques formelles entre les États du Maghreb et du Sahel se sont intensifiées au cours des dernières décennies (Baudais et al., 2021).

Le Maroc a poursuivi ses efforts pour normaliser son contrôle sur le Sahara occidental en persuadant des pays africains, principalement ses alliés francophones, d'ouvrir des consulats sur le territoire. Dix pays ont accepté ces derniers mois. Néanmoins, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Kenya et d'autres nations africaines influentes continuent de soutenir le Front Polisario et de défendre la position de l'UA en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui (Dworkin, 2020). Les rivalités entre les pays du Maghreb ont influencé leurs relations politiques avec le Sahel et leur engagement dans les crises de cette région. Avec la diminution de l'influence libyenne après le renversement de Kadhafi et la guerre civile, le Maroc a cherché à contester l'influence de l'Algérie, principalement par la diplomatie

économique et religieuse plutôt que par une implication forte dans la médiation et la sécurité, domaines restés largement sous la responsabilité de l'Algérie. « Cependant, l'Algérie et le Maroc ont tous deux tenté d'accroître leur visibilité et leur influence dans les régions du Maghreb et du Sahel en remportant des succès diplomatiques, la médiation dans les crises malienne et libyenne étant devenue un autre indicateur de leurs relations tendues » (Baudais et al., 2021). Le coup d'État militaire malien d'août 2020 exemplifie ces stratégies : « le Maroc a renforcé ses relations diplomatiques avec le Mali, en renforçant les contacts avec les responsables du gouvernement de transition et avec les principaux dirigeants religieux et politiques. Les ambitions régionales croissantes du Maroc perturbent ainsi la position de l'Algérie au Sahel, que l'Algérie considère comme sa sphère d'influence exclusive. » (ibid)

Il est important d'ajouter à notre analyse que les tensions entre l'Algérie et le Maroc précèdent le conflit concernant le Sahara occidental, et découle directement de l'histoire coloniale des deux pays : « après la découverte au début des années 1950 par des géologues français de gisements de minerai de fer à haute teneur et de réserves présumées de pétrole et de gaz naturel, les Français ont délibérément cédé le territoire s'étendant de Bechar à Tindouf à l'Algérie française. Il était entendu à l'époque que l'indépendance du Maroc serait imminente, mais que l'Algérie resterait indéfiniment sous contrôle français » (Zunes, 2015). Lorsque la révolution algérienne a débuté, les Français ont proposé de restituer le territoire au gouvernement marocain nouvellement indépendant en échange de la coopération marocaine pour restreindre les forces indépendantistes algériennes basées au Maroc. Cependant, le soutien populaire marocain à la révolution algérienne était trop fort pour qu'un tel accord réussisse. Dans les années 1960, face à un mouvement populaire de gauche défiant la monarchie, le nouveau roi marocain a décidé d'appuyer ses revendications territoriales par la force contre le régime algérien instable, avec le soutien apparent de la France et des États-Unis.

La chute du communisme en Europe de l'Est et la crise de la dette internationale ont considérablement réduit l'influence politique des pays non alignés du tiers monde aux Nations Unies, ces pays ayant été les plus fervents partisans du Polisario et de l'autodétermination des Sahraouis. En parallèle, l'Occident, tolérant et parfois favorable aux aspirations irrédentistes

du Maroc, a désormais beaucoup plus de poids aux Nations Unies et dans d'autres forums internationaux (Zunes, 1995).

L'Algérie et le Maroc « ont tendance à considérer les relations bilatérales comme un jeu à somme nulle : tout gain de stature régionale pour l'un est automatiquement perçu par l'autre comme une perte pour lui-même » (An Uneasy Triangle: Algeria, Morocco and France, 2015). Dans cette opposition, les relations et rivalités entre l'Algérie, le Maroc et la France revêtent une importance particulière : « La France dispose d'une forte présence militaire et d'une influence politique étendue dans ses deux anciennes colonies, le Mali et le Niger, et plus généralement en Afrique francophone » (ibid).

Méthodologie

Dans le cadre de ce travail, nous allons avoir recours à une méthode qualitative de collecte de données. Une méthode quantitative n'aurait pas été pertinente pour cette étude, pour plusieurs raisons :

- Sous leur forme la plus récente, les projets des gazoducs ne sont pas finalisés, ce qui exclut toute tentative de mener une étude quantitative sur leurs impacts ;
- De même, le nombre élevé d'acteurs impliqués, au niveau étatique ou entrepreneurial, posait une autre difficulté ;
- Enfin, bien que des tentatives de prise de contact avec la NNPC, ONHYM ou encore Sonatrach aient été effectués, l'absence de réponses de leur part a encore restreint le choix de collecte de données.

Dans un premier temps, nous avons condensé l'ensemble des résultats obtenus par la littérature scientifique déjà existante sur les projets de gazoducs NIGAL et Afrique-Atlantique, ainsi que les différents acteurs présents autour de ce sujet. Nous avons ainsi pu dégager de ce corpus des concepts et des orientations claires sous-tendant les politiques étrangères et énergétiques. Nous ne nous étendrons pas dessus, c'est là le but de la conclusion. Cependant, nous avons pu retirer de notre analyse les différents éléments témoignant d'une fracture sociale trouvant son origine dans les externalités de ce que nous rassemblons sous la notion d'exploitation énergétique : l'ensemble des processus entourant l'exploitation du pétrole et surtout du gaz au Nigéria, de son extraction à son transport au travers des gazoducs.

L'emphase de la seconde partie de ce mémoire doit être mise sur ces enjeux environnementaux. Tout d'abord, nous nous attellerons à former un corpus des enjeux environnementaux expliquant les origines de la fracture socio-environnementale constatée lors de la partie précédente. Ce corpus sera lui-même divisé en deux parties : les externalités de l'exploitation énergétique, autrement dit pétrolière et gazière (l'un n'allant pas sans l'autre, comme nous l'avons démontré) ; et ensuite les réponses apportées par les différents acteurs locaux pour résoudre la fracture. Ensuite, nous observerons comment les deux projets de gazoducs s'inscrivent dans l'historique des réponses apportées.

Pour ce faire, nous mobiliserons les différents documents récoltés, en exposant l'ensemble des déclarations, décisions et citations pouvant être raccroché au corpus des enjeux environnementaux nouvellement créés, puis en analysant lesdits éléments. Ces documents seront divisés en trois catégories :

- Premièrement, les publications des acteurs clés menant les projets des gazoducs, à savoir la Sonatrach (Algérie) et l'OHNYM (Maroc). La NNPC (Nigéria) et la NGC (Nigéria) n'ont pas publié de documents sur ces sujets.
- Deuxièmement, l'ensemble des éléments pouvant être retirés de la presse, en ce compris les déclarations, citations ou enquêtes au sujet des projets de gazoducs.
- Troisièmement, la Contribution Déterminée au niveau National du Nigéria (2021). Ce plan d'action climatique du pays dans le cadre de l'Accord de Paris (2015) n'apportera pas forcément d'éléments précis sur les gazoducs, mais va nous permettre d'élargir le champ de notre recherche afin d'apporter ou de compléter tout élément de réponse que les précédents documents auraient omis.

Lors de l'analyse des éléments recueillis, une attention particulière devra être accordée à la justification de l'usage de ces éléments, en particulier s'ils proviennent de sources non-scientifiques. Nous devons être capables d'expliquer la nécessité derrière le choix d'un élément, et de le replacer dans son contexte. Par exemple, la mobilisation d'une ONG autour d'une thématique devra être replacé dans l'historique des interventions des ONGs, avec leurs caractéristiques récurrentes. Terminons cette méthodologie par préciser que l'observation d'une solution inédite par rapport à l'ensemble du corpus que nous aurons créé devra être limitée à l'espace temporel dont nous disposons. Les deux projets des gazoducs, bien qu'avancé, ne sont pour le moment pas terminés, et certains impacts ne pourront être observés que dans le temps long de leur application.

Corpus des enjeux environnementaux

En 2009, dans son rapport sur l'Est Obolo, Enemugwem démontrait les effets de l'exploitation pétrolière sur la population : « cela va du torchage du gaz à la dégradation des terres et à la perte de fertilité des sols. Parmi les autres conséquences, citons la baisse des rendements agricoles, le chômage, la pauvreté et la misère, l'appauvrissement de la biodiversité, les marées noires, les eaux usées et le rejet des eaux usées. Les conflits incessants entre et au sein des communautés, la dégradation des valeurs et des vices sociaux, la dégradation des infrastructures et d'autres choses comme la perte de la religion traditionnelle, des sites culturels et des reliques ne sont pas des moindres. » Dans cette partie, nous allons nous atteler à la tâche de constituer corpus des enjeux environnementaux. Ce rassemblement de concepts sera divisé en deux parties : les externalités de l'exploitation énergétique, et les réponses apportées pour la gestion de ces externalités. Ainsi, nous pourrons observer comment les projets des gazoducs viennent répondre aux externalités observées dans la première partie, avant d'analyser la manière dont ils se positionnent dans la chronologie des réponses apportées.

Externalités de l'exploitation pétrolière et gazière

« L'industrie pétrolière est l'activité la plus néfaste pour l'environnement au Nigéria, en raison des déversements de pétrole, ainsi que d'une gestion des déchets et d'une élimination du gaz inefficaces ou négligentes. » (Okeagu et al., 2006) Dès la phase de prospection, la production pétrolière affecte la végétation, le sol, l'eau et d'autres composantes de l'environnement humain. Les impacts environnementaux et les risques associés à l'extraction de pétrole et de gaz au Nigéria comprennent l'élimination des déchets solides provenant des opérations de forage et de retraitement, les contaminants dans l'eau produite, les émissions atmosphériques, le conditionnement du gaz naturel, le rejet de liquides contaminants résultant de fuites, de débordements et de rejets délibérés, la migration souterraine des contaminants entre les aquifères, le forage dans des zones écologiquement sensibles, ainsi que les puits inutilisés et orphelins (ibid). L'extraction et l'exploration pétrolières ont détruit l'environnement et privé de nombreux habitants de leurs moyens de

subsistance traditionnels. En plus d'affecter les terres agricoles et les zones de pêche, les déversements de pétrole impactent également la santé de la population. « Au Nigeria, les déchets de l'industrie pétrolière sont déversés dans des rivières et des ruisseaux qui traversent des forêts marécageuses. Les effets de ces rejets incluent notamment la destruction des arbres et des cultures ; la disparition d'animaux aquatiques ; la ruine des fermes, des forêts et des ressources en eau » (Okeagu et al., 2006).

À cette première partie, nous pouvons rajouter l'analyse d'Enemugwem (2009), qui distingue trois effets indésirables de la pollution pétrolière :

- Le premier concerne les dangers pour la santé publique. En effet, le torchage du gaz provoque une chaleur intense et des troubles physiologiques. Les pluies acides, résultant également du torchage, entraînent divers problèmes de santé tels que des éruptions cutanées, des problèmes respiratoires, des cancers de la peau et des douleurs bronchiques (Iyayi, 1999, cité par Enemugwem). Entre 1957 et 2007, Eastern Obolo a connu ces effets ainsi qu'une épidémie de choléra causée par la pollution des cours d'eau, principale source d'eau potable. De plus, le cancer et les accidents vasculaires cérébraux, auparavant rares dans la région, sont devenus courants à cause des déversements de pétrole incessants. Ashton-Jones (1998, cité par Enemugwem) a démontré que la région du delta du Niger, incluant Eastern Obolo, est exposée à quatorze autres maladies en raison de l'exploration pétrolière.
- Le deuxième impact notable est la pauvreté. Enemugwem rappelle que l'humanité dépend inextricablement des ressources naturelles. La pollution pétrolière a gravement endommagé la flore et la faune de l'écosystème de la mangrove d'Obolo oriental, affectant notamment l'écologie des récifs coralliens. Toutes les rivières, criques et estuaires des rivières Imo, Obianga, Okwaan-Obolo et Iko, qui soutenaient cet écosystème, ont été pollués. Par conséquent, les économies locales de pêche, d'agriculture et de production de sel ont souffert, les rendements ayant diminué en raison de la pollution qui réduit les prises par effort.
- Le troisième effet néfaste de la pollution pétrolière est la contamination des aliments et l'insécurité de vie dans la région. Selon Onosode (1998), la contamination alimentaire est causée par des agents pathogènes, la toxicité du cyanure, les mycotoxines et la

contamination par les hydrocarbures issus des industries pétrolières. Ces contaminations expliquent la courte espérance de vie dans la zone d'étude. En conséquence, les habitants migrent pour des raisons de sécurité ou se dispersent ailleurs pour pêcher et commercer.

Pérouse de Montclos pose les mêmes constats sur les externalités négatives en 2012. Un premier effet de la production pétrolière a été l'impact sur l'écosystème de l'Est Obolo. Jusqu'à la fermeture du dernier puits onshore de Shell en 1994, le torchage des gisements exploités sur la terre ferme a principalement pollué les ressources piscicoles de la mangrove : « le gaz qui s'échappait à l'air libre rentrait même au contact de l'eau des criques en train de remonter à marée haute. Pendant plusieurs heures, la vie des villageois était alors rythmée par les explosions à répétition que ne manquait pas de provoquer la rencontre des deux éléments » (Pérouse de Montclos, 2012). Les habitants d'Eastern Obolo continuent également de se plaindre que le torchage des plateformes offshore réchauffe l'eau de la mer, tue la vie sous-marine, pollue les sources d'eau potable et provoque des pluies acides qui accélèrent la corrosion des toits en tôle ondulée de leurs maisons. De même que la production onshore avait entravé le développement de l'agriculture de plantations, certains prétendent que les pêcheurs sont désormais contraints de risquer leur vie en pirogue pour aller récupérer les poissons laissés dans le sillage des chalutiers en pleine mer⁹.

Ces externalités négatives sont à l'origine de la fracture sociale au sein de la population nigériane, constatée dans la partie sur l'exploitation énergétique à partir de la recherche de Stanley (1990) (voir annexes 1 et 2). « La production pétrolière a aussi eu pour effet de perturber l'ordre traditionnel et d'exacerber les tensions communautaires. (...) Depuis le boom pétrolier des années 1970, l'argent facile de l'or noir a indéniablement enflammé les tensions communautaires. (...) Le souci de capter la rente pétrolière a exacerbé les conflits fonciers, notamment le long de la frontière administrative entre les collectivités locales » (Pérouse de Montclos, 2012)

⁹ Pérouse de Montclos dénote également l'absence d'études scientifiques sur le sujet de l'impact de l'exploitation pétrolière dans cette zone.

Corpus des réponses apportées aux externalités

« La négligence à long terme du gouvernement nigérian et de l'industrie pétrolière envers le delta du Niger, ainsi que le refus de soutenir le développement humain et la mise en place d'infrastructures économiques essentielles, notamment la fourniture de services sociaux de base, ont aggravé la crise dans cette région. La grave pauvreté économique et l'exclusion sociale du delta du Niger contrastent fortement avec l'énorme richesse pétrolière de cette région, créant un paradoxe de pauvreté au milieu de l'abondance. Pour les communautés productrices de pétrole, la sécurité signifie le maintien de la capacité de charge de l'environnement fragile du delta du Niger, la protection contre la pauvreté, l'exploitation, la maladie, la contamination biochimique et l'injustice. Les responsables gouvernementaux et l'industrie pétrolière, quant à eux, voient la sécurité en termes de production ininterrompue de pétrole, indépendamment des impacts environnementaux et sociaux. » (Okeagu et al., 2006)

« Le gouvernement et l'industrie pétrolière doivent s'attaquer efficacement aux causes profondes de la marginalisation, de la répartition inéquitable des ressources et de la dégradation de l'environnement qui prévalent dans la région du delta du Niger. Toutes les dispositions juridiques et administratives qui ont servi à saper les efforts réels visant à utiliser de manière optimale les ressources humaines et matérielles de la région du delta du Niger doivent être revues. Il est nécessaire de changer d'approche face aux problèmes de la région. » (Okeagu et al., 2006)

Les réponses des autorités

Les injustices subies par les populations du delta du Niger sont, à bien des égards, similaires à celles auxquelles sont confrontés tous les Nigériens après des décennies de régimes militaires successifs. Toutefois, dans les régions productrices de pétrole, la répression de l'activité politique, l'absence de recours juridique pour les dommages environnementaux, la perte des moyens de subsistance et les violations des droits de l'homme perpétrées par les forces de sécurité ont provoqué des protestations plus intenses, entraînant une répression accrue (Okeagu et al., 2006).

Les habitants du delta du Niger attachent une grande importance à leur environnement, notamment à la terre, mais aucun code de conduite ne prévoit expressément la protection de ces valeurs environnementales (Ekhatior, 2016). « Les mouvements d'opposition algériens et nigériens, ainsi que l'intelligentsia critique, réclament sans cesse des réformes électorales et politiques, preuve évidente des pressions démocratiques exercées par les différents secteurs de la société » (White & al., 2001).

La réponse du gouvernement nigérien aux revendications légitimes des populations du delta du Niger concernant le contrôle des ressources et l'agitation violente a été principalement coercitive. L'armée, la marine et les forces de police paramilitaires sont largement déployées dans le delta, principalement autour des installations pétrolières. Il est évident que les stratégies coercitives de gestion des conflits, impliquant l'usage de la force et la militarisation de la région, se sont révélées inefficaces (Babatunde, 2014).

Face à l'échec de ces mesures coercitives, le gouvernement a accordé une amnistie aux militants en août 2009. Ce programme d'amnistie comprenait des incitations financières et des mesures de réinsertion pour les militants renonçant à la violence et rendant leurs armes. Environ 8 000 militants ont participé à ce programme, qui prévoyait leur envoi à l'étranger pour suivre divers programmes de formation et d'acquisition de compétences (Babatunde, 2014). Le programme d'amnistie a permis de mettre fin aux attaques des militants contre les multinationales pétrolières, entraînant une augmentation de la production de pétrole brut. Cependant, les milices menacent déjà de reprendre les hostilités en raison de l'absence de volonté politique du gouvernement pour relever les défis du développement dans la région. Cet échec se manifeste par la hausse du vol de pétrole et des enlèvements, continuant de ravager le delta du Niger. Les quelques 150 000 barils de pétrole brut volés chaque jour représentent un coût économique et social élevé pour le Nigeria, et pourraient être évités si le gouvernement relevait les défis du développement dans la région (Babatunde, 2014).

Comme le préconise Benjamin Augé dans sa conclusion (2015) : « Malgré l'étendue des réserves en pétrole et en gaz qui restent considérables, il est grand temps que la diversification s'accélère pour éviter des révoltes et de nouvelles instabilités politiques

comme le pays en a connu jusqu'au retour à la démocratie en 1999. » La situation dans les régions pétrolifères nécessite une approche de développement globale, visant à assurer la durabilité environnementale, la mise en place d'infrastructures de qualité et l'autonomisation des communautés. Le delta du Niger a besoin d'une ingénierie environnementale, politique, sociale, économique et culturelle pour réhabiliter la population et l'environnement. Il est crucial de réduire les tensions actuelles en améliorant les opportunités d'emploi pour les jeunes, en canalisant leurs énergies vers des moyens de subsistance durables et des activités de gestion des ressources naturelles. À long terme, la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités et la création d'une industrie agroalimentaire efficace dans le delta du Niger garantiront une autonomisation viable de la population (Babatunde, 2014).

En dépit de demandes clairement identifiables provenant des populations principalement concernées, le gouvernement nigérian n'a pas apporté les réponses nécessaires aux problématiques soulevées. L'approche principalement coercitive appliquée par ce dernier n'a ni su endiguer l'action violente qui s'opposant à l'exploitation pétrolière, ni apporter de réponse aux peuples concernés par les externalités négatives du pétrole et du gaz.

Les réponses des entreprises

Les entreprises ne tiennent pas toujours compte des questions environnementales dans leurs politiques, malgré la conscience des conséquences éthiques de telles négligences. Tous les dirigeants de sociétés pétrolières interrogés au Nigeria dans le cadre de cette étude nient les allégations de politiques et de normes inadéquates. « Il est toutefois intéressant de noter qu'ils reconnaissent qu'il faut faire davantage pour réduire leur impact sur l'environnement. Ils ont également admis que les impacts de leurs opérations ont des répercussions économiques, sociales, sanitaires et politiques dans les communautés qui les accueillent. Ils suggèrent des programmes de gestion environnementale comme mesures pour réduire les problèmes environnementaux » (Eweje, 2006), mesures incluant des contrôles de la qualité de l'air, des systèmes de protection environnementale, et la surveillance des équipements et des pipelines. Par rapport à l'efficacité de ces mesures, les doutes peuvent être permis, puisque White (& al., 2001) avaient infirmé les précédents discours des multinationales affirmant que

leurs activités avaient profité au développement nigérian. Les multinationales pétrolières n'ont apporté que peu, voire aucun bénéfice tangible au développement national : « l'industrialisation et la création d'emplois ont été déformées et minimales, et une petite classe d'industriels locaux n'a pas prospéré. Les cas algérien et nigérian illustrent une érosion régressive du développement. »

Par rapport aux mesures déployées par les multinationales, notamment via la création d'ONGs, Pérouse de Montclos (2012) identifie trois principales limites à leur affirmation des industries extractives comme acteurs de développement :

- La première tient aux déterminants des actions menées. Trop souvent, les compagnies pétrolières conçoivent le développement comme un moyen d'acheter la paix sociale, d'améliorer leur image de marque ou de remplir leurs obligations contractuelles. L'objectif est notamment de prévenir les conflits dans les zones où elles exploitent des gisements. (...) L'investissement sociétal de Total (par exemple) répond d'abord à un positionnement stratégique par rapport à des gisements offshore. Bien sûr, on peut arguer qu'il existe des besoins importants en Est Obolo. Mais c'est oublier qu'en privilégiant les communautés productrices de pétrole, on risque d'attiser les conflits et les inégalités, tant sur le plan social que géographique. Faute d'une vision intégrée à l'échelle du delta, les investissements sociaux des multinationales peuvent parfaitement aggraver les différentiels de développement et exacerber le ressentiment des régions délaissées.
- Les programmes d'ONG tels que Pro-Natura, bien que méritoires, ne sont pas viables par eux-mêmes. Premièrement, ces programmes dépendent des subventions des compagnies pétrolières pour leur continuité. Deuxièmement, la population locale ne s'est pas véritablement appropriée ces projets de développement. Contrairement aux initiatives endogènes des unions tribales et des associations locales autrefois, les fondations établies par Pro-Natura à Akassa ou Est Obolo dépendent presque exclusivement des financements des compagnies pétrolières, et non des contributions de leurs membres. Bien que ces initiatives soient bien acceptées par la population et puissent laisser une empreinte plus durable que les projets menés par de simples contractants, elles restent fragiles et leur pérennisation est incertaine. De ce point de vue, il est difficile de parler de développement durable au sens habituel du terme.

- Les programmes de développement au Nigeria rencontrent une troisième difficulté majeure, à savoir l'absence d'investissement de la part des pouvoirs publics. L'État nigérian, souvent fragile, délègue facilement aux entreprises privées la responsabilité de fournir les services de base aux populations rurales vivant à proximité des gisements pétroliers. Le gouvernement justifie cette délégation en soulignant que ses facilités fiscales financent principalement les opérations de développement offshore des compagnies pétrolières, lesquelles ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu. Toutefois, cette approche présente le risque de délégitimer et de vider l'État de sa substance en palliant ses déficiences par une application trop étendue de la responsabilité sociale des entreprises. Ce problème met en lumière deux paradoxes. Premièrement, les pressions exercées par l'opinion publique en Occident, le gouvernement nigérian ou les communautés du delta ne correspondent pas à l'idée classique d'une responsabilité sociale basée sur le volontariat. Deuxièmement, ces exigences amènent les compagnies pétrolières à se substituer à l'État dans des contextes sur lesquels les administrations locales sont défaillantes, les entraînant ainsi dans des projets de recolonisation et de gestion territoriale. Cela souligne les limites intrinsèques des projets de développement, dont la réussite dépend en fin de compte du soutien de l'État et de la volonté politique des élites au pouvoir.

L'écosystème du delta du Niger est aujourd'hui gravement menacé par les pratiques d'exploration irresponsables des multinationales pétrolières, en particulier Shell. Cette entreprise a souvent tenté de se défendre contre les accusations de déversements de pétrole et de pollution dans la région. Dans un communiqué de presse de 2010 sur la performance environnementale, des représentants de Shell ont avancé l'affirmation discutable selon laquelle "les dommages environnementaux les plus importants causés par les opérations pétrolières et gazières dans le delta du Niger sont le sabotage des installations, qui entraîne des déversements de pétrole" (Maiangwa et al., 2013). De plus, comme le rajoutent Okeagu (et al., 2006), il ne suffit pas de dire que l'industrie pétrolière n'a pas le pouvoir de modifier la politique gouvernementale à l'égard des régions pétrolières ; les compagnies pétrolières contribuent à bien des égards au mécontentement dans le delta du Niger et aux conflits au sein des communautés et entre elles, ce qui conduit à des réponses gouvernementales répressives.

La réponse des ONGs

Les initiatives des ONGs, qu'elles soient endogènes ou exogènes, locales ou internationales, se révèlent souvent imparfaites « eu égard aux attendus de la bonne gouvernance » (Pérouse de Montclos, 2005). « Financées par des bailleurs de fonds occidentaux, les ONG nigérianes qui émergent dans les années 1980 paraissent alors plus légitimes, plus professionnelles et plus ‘modernes’ que les tribal unions qui, insidieusement, se sont reconstituées sous couvert d’organisations culturelles » (ibid). Bien qu'elles ne soient pas élues, elles prétendent représenter les intérêts de la société civile et attirent ainsi les partisans de la bonne gouvernance. Cependant, leur impact est fréquemment ambigu et elles ne convainquent pas toujours la population : « la presse nigériane, notamment, dénonce l’opportunisme des affairistes qui s’enrichissent de la misère des autres, en particulier sur le dos des victimes du sida. Certains journalistes demandent également que les Églises ne bénéficient plus d’exemptions d’impôts puisque leurs services sont payants et que leurs écoles, leurs biens immobiliers et leur portefeuille sont gérés comme de véritables entreprises à but lucratif. Les œuvres religieuses, arguent-ils, devraient payer des taxes et rendre des comptes au même titre que les compagnies commerciales » (ibid).

Les ONG de défense des droits de l'homme, symboles de la bonne gouvernance, ne sont de plus pas exemptes de défauts. Elles se concentrent régulièrement sur la répression des forces de sécurité de l'État et négligent les exactions commises par des groupements issus de la société civile. Par exemple, la CLO s'oppose à l'interdiction des milices qui suppléent les carences de la police et exécutent les voleurs pris en flagrant délit, répondant ainsi à une demande populaire (ibid). Plus fondamentalement, il n'est pas évident que le renforcement des capacités de la société civile par l'intermédiaire des ONG produise une véritable démocratie, surtout dans un pays aussi vaste que le Nigeria. Dans les régimes autoritaires, les citoyens ne sont pas seulement des victimes passives, mais peuvent être à l'origine de dysfonctionnements majeurs, tels que la xénophobie, le tribalisme ou les rébellions armées. Les ONG locales ne sont pas immunisées contre les dérives communautaires vers la violence, qu'elles peuvent parfois cautionner ou faciliter. « Il convient donc de revoir les modèles de bonne gouvernance

qui, trop souvent, reposent sur l'hypothèse d'une dichotomie entre sociétés civiles et États autoritaires, alors que les uns ne sont jamais que le reflet des autres, et vice-versa » (ibid).

Nous avons donc observé comment tant l'État nigérian que les multinationales exploitantes ou encore les ONGs ne sont pas à même d'apporter des réponses satisfaisantes aux fractures sociales et environnementales causées par l'exploitation pétrolière et gazière du pays. Quelles voies emprunter alors ? Okeagu (& al., 2006) nous apporte un début de réponse : « Il est nécessaire d'instituer et de maintenir un mécanisme global d'audit environnemental afin de garantir un suivi efficace de l'impact des activités humaines liées aux explorations pétrolières sur l'environnement physique ainsi que sur la santé et les moyens de subsistance des populations. » En outre, beaucoup reste à faire au niveau de l'État nigérian, comme l'expliquent Maiangwa (& al., 2013), pour persuader les dirigeants politiques de répartir équitablement les revenus pétroliers entre les différents États de la fédération. C'est ici que les organisations de la société civile jouent un rôle crucial. Elles doivent faire des choix stratégiques pour apporter une aide maximale, en forgeant des partenariats avec les communautés locales du delta du Niger pour exiger une plus grande responsabilité de la part des multinationales pétrolières et de l'État nigérian. L'émancipation des communautés du delta résultera probablement d'une campagne mondiale unifiée et d'une campagne démocratique locale. Ce plaidoyer nécessitera un lobbying intense des mouvements de la société civile mondiale et des ONG pour encourager la solidarité et permettre aux communautés du delta du Niger de s'engager auprès de leurs gouvernements et de défier pacifiquement les multinationales pétrolières pour restaurer les terres et les ressources dégradées. « En fin de compte, la tâche consistant à libérer le delta du Niger des contradictions et des injustices des géants pétroliers mondiaux comme Shell, ainsi que de la corruption et de l'incompétence du gouvernement nigérian, est certes très difficile et de longue haleine. Cependant, les chances de succès de cette tâche seront grandement améliorées par l'adoption d'une loi environnementale multilatérale qui permette de tenir les *dramatis personae* responsables de leurs actes et/ou de leur inaction » (ibid).

Analyse des données

Avant de commencer l'analyse des données collectées, il nous faut revenir sur les éléments dégagés dans la partie précédente. Nous avons donc observé que les externalités négatives des exploitations pétrolières et gazières sont à l'origine d'une fracture sociale entre le nord et le sud exploité du pays. À l'origine de cette fracture, on retrouve notamment la pollution entraînée par l'exploitation (destruction des sols, pollution de l'eau, problèmes de santé ...) mais aussi d'autres types d'externalités comme la corruption ou le manque de ruissellement du secteur le plus florissant de l'économie nigériane.

Quant aux réponses apportées à ces problèmes, elles pointent vers une déresponsabilisation de l'État nigérian, dont les actions marquées par une tendance à la coercition n'ont pas su résoudre les différents problèmes soulevés. Cette défaillance de l'État a poussé à une tentative de responsabilisation des entreprises, mais encore une fois, deux obstacles se posent. D'une part, les entreprises n'ont pas apporté au développement nigérian, et d'autre part, ces dernières refusent (tacitement ou explicitement) d'apporter des réponses aux conséquences environnementales et sociales de leurs actions. Enfin, les ONGs sont également parcourues par les difficultés, avec un impact ambigu, des dérives vers la violence et plus généralement une incapacité à amener la société civile à exercer une pression optimale sur les multinationales et l'État nigérian. Dans notre exploration des différents documents, nous porterons notre attention sur l'ensemble de ces notions clés.

Données provenant des entreprises

Au sujet de l'utilisation des hydrocarbures, les documents de la Sonatrach nous procurent de nombreux éléments. Abdelmoumen Ould Kaddour (ancien directeur général de Sonatrach) « a notamment mis en exergue les efforts de SONATRACH en matière de valorisation des hydrocarbures et de développement des énergies renouvelables » (Sonatrach News n°8, 10/2018). Mohamed Arkab (ministre de l'Energie algérien), incite quant à lui à « encourager l'investissement en matière d'hydrocarbures via SONATRACH seule ou en partenariat avec des compagnies étrangères dotées de grandes capacités financières et

technologiques, en vue de répondre aux besoins croissants du marché national en ressources pétrolières ». Dans la même conférence de presse, le président actuel de Sonatrach, Kamel Eddine Chikhi, rappelle que la principale mission de Sonatrach est d'assurer les besoins du marché national en produits énergétiques et de contribuer au développement socioéconomique du pays à travers l'exportation pour garantir des recettes en devise », ajoutant que « ces efforts seront soutenus par des actions continues visant à réduire les coûts de production et d'exploitation, élevés actuellement et à contre-courant des normes internationales en la matière » (Sonatrach News n°21, 11/2019). Toute ces informations placent plutôt l'exploitation des hydrocarbures comme fer de lance de la stratégie algérienne que comme une source d'énergies aux retombées négatives qu'il faudrait atténuer. Ce constat peut être appliqué aux autres acteurs étatiques comme le Maroc ou le Nigéria, puisque la 22ème réunion du GECF (11 & 12 novembre 2020), a débouché sur l'affirmation unanime que « le gaz demeure une source d'énergie propre, capable de satisfaire les besoins mondiaux croissants en énergie et de répondre aux exigences du développement durable, écologique, social et économique » (Sonatrach News n°30, 11/2020).

En mai 2023, une délégation nigériane de l'Institut National des Etudes Politiques et Stratégiques du Nigeria a effectué une visite en Algérie pour observer « l'industrie, la sécurité énergétique et la lutte contre le changement climatique (en Algérie), et examiner toutes les opportunités de coopération bilatérale dans ces domaines entre les deux pays » (Sonatrach News n°41, 07/2023). Le chef de la délégation nigériane a par la suite déclaré : « Notre visite en Algérie a conforté l'image positive que nous avons au Nigéria sur les capacités industrielles de votre pays » (ibid). On notera ici, et à travers l'ensemble des visites de la délégation, une emphase placée sur les dispositions industrielles de Sonatrach. La lutte contre le changement climatique, pourtant marquée comme l'un des trois motifs de la visite, n'est détaillée à aucun moment dans le rapport des activités de la délégation, au contraire de l'industrie et de la sécurité énergétique. Cette visite exemplifie le peu d'importance qu'occupent les enjeux environnementaux dans les relations entre l'Algérie et le Nigéria, personnifiés ici par la délégation et la Sonatrach.

On peut toutefois noter quelques efforts « Sonatrach et ENI ont organisé, le 11 mai 2023 au siège de la Direction Générale de l'Entreprise un workshop dédié à l'identification des voies et moyens à mettre en place pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre » (Sonatrach News n°41, 07/2023). De même, nous pouvons retenir qu'à la fin du premier trimestre 2023, Sonatrach annonçait son adhésion au Global Gas Centre, une organisation à but non lucrative qui « cherche à renforcer les échanges au niveau international avec des partenaires de tous les secteurs de l'énergie et à échanger les connaissances et les expériences entre membres ; elle œuvre par ailleurs, à la promotion de l'énergie durable avec un intérêt particulier pour les problématiques liées au secteur du gaz naturel » (Sonatrach News n°41, 07/2023). Dans la même ligne de pensée, nous pouvons reprendre les déclarations concomitantes aux réunions du gazoduc Afrique-Atlantique, qui estiment que le projet « fournira du gaz à l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest et participera à l'amélioration du niveau de vie des populations, l'intégration des économies de la sous-région et l'atténuation de la désertification grâce à un approvisionnement en gaz durable et fiable » (Gazoduc Africain-Atlantique Nigeria-Maroc: Réunion entre l'ONHYM et NNPC, 26/01/2024). Ces propos seront repris quasiment mot pour mot lors de la signature des Mémoires d'Entente entre l'ensemble des pays du projet : « ce projet participera au développement de l'Afrique, à l'amélioration des conditions de vie des populations, à une plus grande intégration des économies de la sous-région et du continent africain et permettra également de donner à l'Afrique une nouvelle dimension économique, politique et stratégique » (Réunion du Comité de Pilotage du Projet du Gazoduc Nigéria-Maroc / Signature des MoUs avec plusieurs pays, 16/06/2023). Mais si ces enjeux sont entrés par les mots dans les discours et les différentes déclarations, il nous manque un programme concret et clair. En effet, de l'ensemble des documents étudiés, nous ne pouvons retirer de manières concrètes d'agir pour les enjeux environnementaux, comme nous le verrons par la suite.

Une critique des acteurs impliqués est aussi nécessaire. Par exemple, lors du troisième Sommet du Pétrole et du Gaz, il y a la participation de plus de 180 invités « représentant les sociétés pétrolières internationales, les sociétés énergétiques nationales, les sociétés nationales en charge des hydrocarbures des pays africains traversés par le Projet de Gazoduc

Nigéria-Maroc, les sociétés de services, les cabinets d'avocats et le secteur bancaire » (Démarrage des travaux du 3rd Oil and Gas Summit, 25/10/2023). Ce sommet a été l'occasion de « discuter de l'exploration pétrolière et gazière au Maroc, le potentiel onshore et offshore de la façade atlantique et de la méditerranée, les projets d'infrastructure de transport gazières, les opportunités d'investissement, ainsi que les enjeux énergétiques africains » (ibid). Dans la même longueur d'onde, rajoutons la liste des délégations venant discuter avec l'ONHYM des sujets liés au Gazoduc Afrique-Atlantique. Parmi ces délégations, on retrouve notamment le Burundi (20/05/2024), la Centrafrique (23/05/2024) ou encore le MEDEF international (25/04/2024) : « Les discussions ont porté sur les opportunités d'investissement dans le domaine des mines, de l'hydrogène, du stockage ainsi que dans le Projet Stratégique du Gazoduc Africain Atlantique Nigéria Maroc » (Visite d'une délégation du MEDEF International à l'ONHYM, 25/04/2024). Encore une fois, on notera l'absence des ONGs, écartées des processus de discussions, tout comme la société civile. Malgré les critiques adressées à ces deux dernières dans le corpus des enjeux environnementaux sur leurs réponses apportées, on ne peut étudier leur absence dans des rassemblements d'une telle importance que comme la preuve que les constats posés par la littérature scientifique depuis trois décennies n'ont pas évolués sur ce sujet.

Données provenant des médias

Interviewé par Climate Home News, le professeur Chukwumerije Okereke déclare au sujet du gazoduc transsaharien qu'il « pourrait générer des profits et des avantages socio-économiques pour la population » (Sofiullahi, 14/02/2024), mais il avertit également que les vols de gaz et l'insécurité au Niger pourraient poser des problèmes importants. Les projets de gazoducs s'inscrivent plutôt dans une poursuite de l'ordre établi jusqu'à présent que dans un véritable renouveau de l'exploitation énergétique du Nigéria. On pourrait cependant penser que la promesse du gouvernement de mettre fin au torchage du gaz d'ici à 2030 serait la preuve d'une avancée notoire, car cette pratique est à l'origine d'un grand nombre d'externalités négatives. Toutefois, « les communautés (locales) restent sceptiques, compte tenu des tentatives précédentes qui ont échoué, du manque d'application de la loi et de la technologie nécessaire » (Adelana, 11/03/2022).

En 2018, le gazoduc Atlantique-Afrique (Maroc-Nigéria à l'époque) a fait l'objet d'une opposition de la part de 40 ONGs (ATTAC Maroc, Health of Mother Earth Foundation (HOMEF), OilWatch et Friends of the Earth) appelant à l'annulation du projet. Parmi leurs critiques, on retrouve « l'accroissement de l'extraction et la consommation de ressources fossiles » (Woellwarth, 26/03/2018), mais aussi une crainte des « conséquences environnementales de l'extraction, du transport et de l'utilisation des combustibles fossiles, de l'utilisation de diverses substances chimiques et de déchets, ainsi que des études sismiques sur la faune marine » (ibid). Enfin, est reprochée à ce projet une approche « top-down qui ne tient pas compte des besoins des populations et de l'environnement » (ibid).

Données provenant de la Contribution Déterminée au niveau National

« La suppression du plafonnement du prix de l'essence (...) afin d'encourager la transition vers des carburants plus propres, tels que le gaz » (CDN Nigeria, 2021, p.8). Cette note dans le document nous montre comment le gaz est vu par le Nigéria comme profondément différent (car plus propre) du pétrole. Cependant, c'est ignorer la nature profondément intriquée des deux types d'exploitation ; comme nous l'avons démontré dans la synthèse de la littérature, les deux provoquent les mêmes externalités.

La pollution de l'eau a clairement été déterminée comme une priorité du gouvernement nigérian, avec des mesures claires pour protéger ce qu'ils considèrent comme l'une de leurs ressources les plus à risques :

- « Protéger et restaurer les bassins versants et les zones humides dégradés afin de protéger les ressources en eau et les services écosystémiques connexes. » (CDN Nigeria, 2021, p.15)
- « Améliorer la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des déchets pour réduire la pollution des ressources en eau du pays » (ibid).
- « Augmenter la couverture et la qualité du traitement des eaux usées dans les municipalités dans le but de contribuer à la protection des bassins et des sources d'eau et des autres utilisateurs dépendant de la même source d'eau » (ibid).

Bien que les priorités fixées semblent prendre en compte les problèmes de pollution de l'eau évoqués ainsi que les populations dépendantes de la pêche, l'absence de mention des industries polluantes autre que celle du traitement des déchets montre une difficulté à désigner les responsables, alors qu'ils devraient être une des cibles de l'action pour l'environnement. Pourtant, dans un second temps, le gouvernement nigérian place le secteur de l'énergie comme responsable de la majorité des émissions de GES (« 60 % des émissions totales»), et met l'accent sur son « rôle important dans la réalisation des nombreux objectifs de développement du Nigeria » tout en pointant comme axe de développement les « contraintes liées à l'approvisionnement et aux réseaux de distribution » (CDN Nigeria, 2021, p.20).

Au point 6.2. de la Contribution, cette mise à jour de la CDN de 2015 est décrite comme ayant été réalisée en travaillant avec les différentes parties prenantes, c'est-à-dire les états nigériens, le secteur privé et la société civile. Toutefois, pour des objectifs clés comme « la mise à jour de l'objectif d'atténuation pour le secteur de l'électricité », « le secteur des déchets et économie circulaire » ou encore « », les partenaires de la société civile sont la GIZ (Association allemande pour la coopération internationale) et la BAD (Banque Africaine de Développement) ; soit des institutions éloignées des réalités du terrain nigérian.

Conclusion

Dans la première partie de notre recherche, la question de la position qu'occupe le Nigéria par rapport à ses voisins a été posée. L'hypothèse de l'hégémon a été posée, mais il apparaît clairement suite à nos recherches que le Nigéria est avant tout un acteur pivot qui a perdu de sa puissance au fil des années. La corruption causée par la richesse pétrolière, le retard dans l'exploitation énergétique et sa position trop favorable aux puissances impérialistes occidentales sont venus entamer la position de « visage de l'Afrique » que le pays se disputait jusqu'ici avec l'Afrique du Sud. Face à cette perte d'influence, la hausse de la demande européenne en gaz naturel, les capacités d'approvisionnement nigérianes et le profit économique potentiel à partager ont permis au Nigéria de commencer à inverser la balance, en incluant avec les projets de gazoducs la majorité de ses voisins. Toutefois, l'exemple du gazoduc Ouest-Africain rappelle que les dispositions du Nigéria à assumer la demande sont toujours questionnées.

Le Maroc et l'Algérie se retrouvent dans la même position que le Nigéria, en quête d'influence en Afrique subsaharienne. La politique étrangère de l'un ne peut être analysée sans celle de l'autre, car elles se répondent depuis la période coloniale des deux États. Le Maroc, plus proche des puissances occidentales, a su profiter des faiblesses de l'Algérie pour regagner du territoire dans la lutte que les deux États se livrent à distance. Les discussions autour de la RASD au sein de l'UA cristallise l'évolution de cette rivalité : la stratégie de la chaise vide du Maroc n'ayant pas porté ses fruits, le pays a su reconstruire son influence grâce à ses propositions économiques appuyées par l'Occident et sa position sur l'immigration subsaharienne. Les projets de gazoducs sont le reflet des ambitions régionales et internationales des trois principaux acteurs. De ce point de vue, ils représentent l'opportunité parfaite pour chacun d'entre eux : bénéfice économique, regain d'influence, augmentation du soft power, création de partenariats. Il reste toutefois la question des conséquences négatives.

Subséquemment, nous avons su confirmer les liens entre exploitation pétrolière et exploitation gazière. Les deux industries représentent les deux faces d'une même pièce. Malgré des tentatives d'assimiler le GNL à une énergie bien plus propre que le pétrole, les

externalités dans le delta du Niger ont très peu variées depuis 1996 et sont très nombreuses : pauvreté, danger pour la santé publique, destruction des arbres et des cultures, disparition d'animaux aquatiques, ruine des fermes, des forêts et des ressources en eau, contamination des aliments, insécurité... À cet égard, les réponses apportées jusqu'à présent n'ont pas su résoudre les problématiques. L'État nigérian est régulièrement pointé pour son manque d'investissement dans le delta du Niger et sa tendance à remettre ses responsabilités sur les entreprises exploitantes et la société civile. Ces multinationales ont effectué diverses tentatives pour alléger les conséquences de leurs actions, sans pour autant changer la situation. Pour cause, une réticence à s'attaquer aux causes des externalités et à assumer un rôle qui devrait être celui du gouvernement.

Quant à la société civile, elle reste désorganisée. Face à l'action majoritairement coercitive de l'État, les réponses ont été violentes. Les ONGs ne convainquent pas non plus et ont échoué à organiser la population pour obtenir une action efficace. Dans ce contexte, les gazoducs NIGAL et Afrique-Atlantique ne dérogent pas à la règle. Si les enjeux environnementaux et sociaux sont entrés dans les prises de paroles, leur transformation en actions concrètes tardent à se faire. La contribution déterminée au niveau national, tout comme les différents rapports de négociation, montrent l'incapacité des dirigeants à sortir d'une approche top-down et à impliquer la société civile dans les négociations. On notera toutefois l'idée de ruissellement économique qui serait permis par les gazoducs, et permettrait à la fois d'aider les populations et l'environnement. C'est oublier les problèmes de corruption récurrents, le manque d'actions contre les externalités négatives et le statuquo installé dans le delta du Niger depuis 30 ans.

Reprenons notre question de recherche : « Comment la double négociation des projets de gazoducs traduit l'évolution des enjeux économiques, politiques et environnementaux du Nigéria depuis 1996 ? »

Pour y répondre, nous pouvons affirmer que notre hypothèse principale se vérifie : ce sont les enjeux économiques et politiques qui motivent les décisions liées aux deux projets des gazoducs, à la défaveur des enjeux environnementaux. Nuancions toutefois nos propos ; si

les enjeux économiques sont bien l'une des principales motivations derrière les projets de gazoducs, les enjeux politiques sont partagés entre objectifs et moyens. Ils étaient fréquemment utilisés comme des leviers pour faciliter les négociations autour des gazoducs. Par exemple avec l'utilisation de la rivalité entre l'Algérie et le Maroc. Quant aux enjeux environnementaux, ils restent délaissés à cause de l'incapacité de mettre en place des solutions concrètes, s'attaquant aux racines des externalités négatives.

La principale recommandation que nous pourrions faire est l'abandon de l'approche top-down appliquée jusqu'ici. Inclure la société civile permettrait aux habitants du delta du Niger de se ressaisir de leur région, en assainissant les relations entre l'ensemble des acteurs. Dans cette optique, les ONGs auraient un rôle à jouer, par exemple en faisant appliquer la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, comme proposé par Ekhatior (2016) : « Si les divers codes de conduite contenaient des dispositions émanant de la Charte africaine, les ONG et les parties intéressées pourraient intenter des actions devant les tribunaux nigériens ou régionaux contre les multinationales pour ne pas avoir fait respecter ces valeurs. En outre, les ONG nigériennes devraient élaborer des codes de conduite intégrant les traditions et les idéaux africains, tels que le respect de l'environnement et la philanthropie, car les codes existants ne reflètent pas la réalité nigérienne et sont basés sur des modèles occidentaux. » Cette implication de la société civile serait plus adaptée, comme le rappelle également Ekhatior à « l'environnement juridique nigérien qu'un cadre réglementaire dirigé par l'industrie. »

Pour terminer, nous pouvons résumer nos recommandations par la citation suivante : « L'amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie des hommes et des femmes est un impératif pour l'avenir de la région du delta du Niger et de l'ensemble du pays. Seule une approche globale, impliquant l'initiative consciente des partenaires bénéficiaires, et non le hasard ou l'imposition, peut rendre le développement du delta du Niger pertinent pour les besoins et les aspirations de la population » (Okeagu et al., 2006).

Bibliographie

Ressources scientifiques

- Ammour L. A., 2012, « Regional Security Cooperation in the Maghreb and Sahel: Algeria's Pivotal Ambivalence », *Africa Center for Strategic Studies*, <http://www.jstor.org/stable/resrep19064>
- Amuwo 'kunle., 2016, « Nigeria's foreign policy before Buhari : Global expectations amid domestic and regional challenges », *South African Institute of International Affairs*, <http://www.jstor.org/stable/resrep25901>
- Augé B., 2015, « Le pétrole au Nigeria, instrument de puissance et miroir d'une fragilité étatique », *Hérodote*, 159, 142-154. <https://doi.org/10.3917/her.159.0142>
- Babatunde A. O., 2014, « Oil, environmental conflict and the challenges of sustainable development in the Niger Delta », *Journal of Peacebuilding & Development*, 9(2), 77–82. <https://www.jstor.org/stable/48603491>
- Baudais V., Bourhrous A., & O'driscoll D., 2021, « The Maghreb and the Sahel. » In « Conflict Mediation and Peacebuilding in the Sahel: The Role of Maghreb Countries in an African Framework », *Stockholm International Peace Research Institute*, 11-19. <http://www.jstor.org/stable/resrep28281.9>
- Bilotta N., & Colantoni L., 2018, « *Financing Energy Access in Sub-Saharan Africa.* », *Istituto Affari Internazionali (IAI)*. <http://www.jstor.org/stable/resrep19690>
- Chase R., Hill E., & Kennedy P., 1996, « Pivotal States and U.S. Strategy », *Foreign Policy*, 75(1), p. 37.
- Dworkin A., 2020, « A return to Africa : Why North African states are looking South », *European Council on Foreign Relations*, <http://www.jstor.org/stable/resrep25373>
- Ekhatior E. O., 2016, « Regulating the Activities of Oil Multinationals in Nigeria: A Case for Self-Regulation? » *Journal of African Law*, 60(1), 1–28. <http://www.jstor.org/stable/24734872>
- El-Katiri M., 2015, « From Assistance to Partnership: Morocco and its foreign policy in West Africa », *Strategic Studies Institute*, US Army War College. <http://www.jstor.org/stable/resrep11519>

- Enemugwem J., 2009, « Oil Pollution and Eastern Obolo Human Ecology, 1957-2007 », *African research Review*, vol. 3, n° 1, 136-151. [10.4314/afrrrev.v3i1.43561](https://doi.org/10.4314/afrrrev.v3i1.43561)
- Entelis J. P., 1999, « Sonatrach: The Political Economy of an Algerian State Institution », *Middle East Journal*, 53(1), 9–27. <http://www.jstor.org/stable/4329281>
- Eweje G., 2006, « Environmental Costs and Responsibilities Resulting from Oil Exploitation in Developing Countries: The Case of the Niger Delta of Nigeria », *Journal of Business Ethics*, 69(1), 27–56. <http://www.jstor.org/stable/25123935>
- Fulwood M., 2019, « Opportunities for Gas in Sub-Saharan Africa », *Oxford Institute for Energy Studies*, <http://www.jstor.org/stable/resrep33953>
- Hasnaoui Y., 2017, « Morocco and the African Union: A New Chapter for Western Sahara Resolution? », *Arab Center for Research & Policy Studies*, <http://www.jstor.org/stable/resrep12679>
- Ihonvbere J. O., 1982, « Resource Availability and Foreign Policy Change: The Impact of Oil on Nigerian Foreign Policy since Independence », *Africa Spectrum*, 17(2), 163–182. <http://www.jstor.org/stable/40174064>
- Inconnu, 2015, « An Uneasy Triangle: Algeria, Morocco and France », In « Algeria and Its Neighbours », *Crisis Group Middle East and North Africa Report*, 164, 9-13 <http://www.jstor.org/stable/resrep31694.6>
- Knight R., 2003, « Expanding Petroleum Production in Africa », *Review of African Political Economy*, 30(96), 335–339. <http://www.jstor.org/stable/4006773>
- Kumar A., 2005, « Nigeria: Political Economy of Oil », *Economic and Political Weekly*, 40(24), 2454–2455. <http://www.jstor.org/stable/4416752>
- Laïdi Z., 1985, « Stability and Partnership in the Maghreb », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 481, 127–137. <http://www.jstor.org/stable/1045140>
- Lowman G., & Gardner R., 1996, « Petroleum and Nigeria's Environment », *The Geographical Journal*, 162(3), 358–359. <http://www.jstor.org/stable/3059676>
- Maiangwa B., & Agbiboa D. E., 2013, « Oil Multinational Corporations, Environmental Irresponsibility and Turbulent Peace in the Niger Delta », *Africa Spectrum*, 48(2), 71–83. <http://www.jstor.org/stable/24589097>

- Mearsheimer J., 2001. « The tragedy of Great Power politics », *Choice Reviews Online*, 39(09), <https://doi.org/10.5860/choice.39-5464>
- Mortimer R. A., 1984, « Global Economy and African Foreign Policy: The Algerian Model », *African Studies Review*, 27(1), 1–22. <https://doi.org/10.2307/523947>
- Musso M., 2017, « ‘Oil will set us free’: the hydrocarbon industry and the Algerian decolonization process » In A. W. M. Smith & C. Jeppesen (Eds.), « *Britain, France and the Decolonization of Africa: Future Imperfect?* » (pp. 62–84). *UCL Press*, <https://doi.org/10.2307/j.ctt1mtz521.8>
- Pérouse de Montclos M., 2005, « Mauvaise gouvernance et ONG : l'exception nigériane », *Autrepart*, 35, 127-142. <https://doi.org/10.3917/autr.035.0127>
- Pérouse de Montclos M., 2012, « Les compagnies pétrolières à l'épreuve du développement : le cas du delta du Niger (Nigeria) », *Autrepart*, 60, 111-127. <https://doi.org/10.3917/autr.060.0111>
- Occhiali G., & Falchetta G., 2018, « The Changing Role of Natural Gas in Nigeria », *Fondazione Eni Enrico Mattei*, <http://www.jstor.org/stable/resrep16435>
- Ogunnubi O., 2018, « Unlocking the ‘Black Box’ of Nigeria’s Hegemonic Foreign Policy », *Journal of African Foreign Affairs*, 5(2), 43–66. <https://www.jstor.org/stable/26664062>
- Okeagu J. E., Okeagu J. C., Adegoke, A. O., & Onuoha, C. N. , 2006, « The environmental and social impact of petroleum and natural gas exploitation in Nigeria », *Journal of Third World Studies*, 23(1), 199–218. <http://www.jstor.org/stable/45198723>
- Rawhani C., 2018, « Morocco joins the AU: Motives and Meanings », *South African Institute of International Affairs*, <http://www.jstor.org/stable/resrep25913>
- Smith D. J., 2005, « New Release: Oil, Blood and Money: Culture and Power in Nigeria. », *Anthropological Quarterly*, 78(3), 725–740. <http://www.jstor.org/stable/4150988>
- Stanley W. R., 1990, « Socioeconomic Impact of Oil in Nigeria », *GeoJournal*, 22(1), 67–79. <http://www.jstor.org/stable/41144972>
- Toogood K., 2016, « Understanding the Emerging Relationship Between China and Africa: The Case of Nigeria », *Stimson Center*, <http://www.jstor.org/stable/resrep10795>
- Turshen M., 2002, « Algerian Oil & Gas », *Review of African Political Economy*, 29(91), 184–186. <http://www.jstor.org/stable/4006880>

- White G., & Taylor S., 2001, « Well-Oiled Regimes: Oil & Uncertain Transitions in Algeria & Nigeria », *Review of African Political Economy*, 28(89), 323–344. <http://www.jstor.org/stable/4006614>
- Wuam T., 2012, « Nigeria since 1960 : a comparative study in nation-building and development », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, 21, 99–116. <http://www.jstor.org/stable/41857191>
- Zerhdoud B., 2013, « The Return of Morocco into the African Union: A Simple Aspiration of a Single Country or a Collective Desire? », *Journal of African Union Studies*, 2(1/2), 89–118. <https://www.jstor.org/stable/26893807>
- Zunes S., 1995, « Algeria, the Maghreb Union, and the Western Sahara Stalemate », *Arab Studies Quarterly*, 17(3), 23–36. <http://www.jstor.org/stable/41858127>

Ressources non-scientifiques

- Adelana O., « Will Nigeria's climate change law put the brakes on gas flaring ? », 11/03/2022, *Climate Home News*, <https://www.climatechangenews.com/2022/03/11/will-nigerias-climate-change-law-put-the-brakes-on-gas-flaring/>
- Baselli V., « L'Europe a beaucoup de gaz. Alors, pourquoi s'inquiéter ? », 10/05/2024, *Morningstar*, <https://www.morningstar.fr/fr/news/249217/leurope-a-beaucoup-de-gaz-alors-pourquoi-sinqui%C3%A9ter-.aspx>
- Chahid S., « Gazoduc Afrique Atlantique : Le gisement sénégal-mauritanien change la donne ! », 08/06/2024, *L'Opinion*, https://www.lopinion.ma/Gazoduc-Afrique-Atlantique-Le-gisement-senegal-mauritanien-change-la-donne--INTEGRAL_a55056.html
- Federal Ministry of Environment, « Nigeria's First Nationally Determined Contribution - 2021 Update », 02/07/2021, *Federal Government of Nigeria*, https://unfccc.int/NDCREG?gad_source=1&gclid=CjwKCAjwqre1BhAqEiwA7g9QhvpGHOaVf0ggYKJ4MNk0feqdLKuVxBvG0Ue_IIFjczcDy-tMYVsw7BoCzu0QAvD_BwE
- Inconnu, « MAE du Nigeria: le projet du gazoduc transsaharien réalise un "progrès significatif" », 18/12/2023, *Algérie Presse Service*, <https://www.aps.dz/economie/164185-mae-du-nigeria-le-projet-du-gazoduc-transsaharien-realise-un-progres-significatif>

- Inconnu, « Gazoduc transsaharien: le projet avance à grands pas », 03/03/2024, *Algérie Presse Service*, <https://www.aps.dz/economie/167708-gazoduc-transsaharien-le-projet-avance-a-grands-pas>
- Inconnu, « L'Algérie, le Nigeria et le Niger signent un mémorandum pour le gazoduc transsaharien », 29/07/2022, *Le Monde Afrique*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/07/29/l-algerie-le-nigeria-et-le-niger-signent-un-memorandum-pour-le-gazoduc-transsaharien_6136559_3212.html
- Ribadeau D. L., « Maroc-Nigeria : un projet de gazoduc pour exporter du gaz jusqu'en Europe », 12/06/2018, *FranceInfo*, https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/maroc-nigeria-un-projet-de-gazoduc-pour-exporter-du-gaz-jusqu'en-europe_3054331.html
- Sofiullahi A., « Problems mount for Sahara gas pipeline, leaving Nigerian taxpayers at risk », 14/02/2024, *Climate Home News*, <https://www.climatechangenews.com/2024/02/14/problems-mount-for-sahara-gas-pipeline-leaving-nigerian-taxpayers-at-risk/>
- Woellwarth L., « Multiple NGOs call for the Nigeria-Morocco gas pipeline project to be scrapped », 26/03/2018, *World Pipelines*, <https://www.worldpipelines.com/project-news/26032018/multiple-ngos-call-for-the-nigeria-morocco-gas-pipeline-project-to-be-scrapped/>

Publications des entreprises nationales

- Inconnu, « Démarrage des travaux du 3rd Oil and Gas Summit », 25/10/2023, *ONHYM*, <https://www.onhym.com/fr/demarrage-des-travaux-du-3rd-oil-and-gas-summit>
- Inconnu, « Gazoduc Africain-Atlantique Nigeria-Maroc: Réunion entre l'ONHYM et NNPC », 26/01/2024, *ONHYM*, <https://www.onhym.com/fr/gazoduc-africain-atlantique-nigeria-maroc-reunion-entre-lonhym-et-nnpc>
- Inconnu, « Réunion du Comité de Pilotage du Projet du Gazoduc Nigéria-Maroc / Signature des MoUs avec plusieurs pays », 16/06/2023, *ONHYM*
- Inconnu, « Visite d'une délégation du MEDEF International à l'ONHYM », 25/04/2024, *ONHYM*
- Inconnu, « Sonatrach News n°7 », 09/2018, *Sonatrach*, <https://sonatrach.com/publications>
- Inconnu, « Sonatrach News n°8 », 10/2018, *Sonatrach*, <https://sonatrach.com/publications>

- Inconnu, « Sonatrach News n°21 », 11/2019, *Sonatrach*, <https://sonatrach.com/publications>
- Inconnu, « Sonatrach News n°30 », 11/2020, *Sonatrach*, <https://sonatrach.com/publications>
- Inconnu, « Sonatrach News n°41 », 07/2023, *Sonatrach*, <https://sonatrach.com/publications>

Annexes

Annexe 1

Response	Number Responding	Percentage of Total %	Response	Number Responding	Percentage of Total %
No	139	17.4	No	284	84.8
Do not know or unable to answer	86	10.8	Do not know or unable to answer	23	6.9
Subtotal	225	28.2	Yes (without elaboration)	24	7.2
Yes, no further details	144	18.1	Other responses	4	1.2
Yes, with details			Total	335	100.0
General health or water pollution	164	20.6			
Farm pollution	61	7.7			
Farm and drinking water pollution	44	5.5			
Fish and drinking water pollution	38	4.8			
Farm and fish pollution	35	4.4			
Fish pollution	29	3.6			
Soil pollution	11	1.4			
Heat; air pollution	8	1.0			
Soil and fish pollution	5	0.6			
Air; general health, water pollution	5	0.6			
Other combinations	28	3.5			
Subtotal	572	71.8			
Grand Total	797	100.0			

La pollution pétrolière est-elle un problème ? Sud du Nigéria (gauche) vs Nord du Nigéria (droite), Stanley, 1990, *GeoJournal*

Annexe 2

Qui bénéficie du pétrole nigérian ? Sud du Nigéria (gauche) vs Nord du Nigéria (droite),

Response	Number Responding	Percentage of Total %	Response	Number Responding	Percentage of Total %
Do not know or have no answer	270	33.9	Everybody	164	49.0
Federal government	116	14.6	Don't know	87	26.0
NNPC; oil companies or their employees	104	13.0	Oil companies or their employees	24	7.2
Politicians	82	10.3	Federal government	21	6.3
Everyone is benefiting	68	8.5	Rich people	17	5.1
Rich people; landowners	54	6.8	Northerners	8	2.4
State and federal governments	52	6.5	Oil-producing areas	6	1.8
Outsiders	28	3.5	Civil servants	5	1.5
Government officials	14	1.8	Southerners	3	0.8
State governments	9	1.1	Totals	335	100.0
Totals	797	100.0			

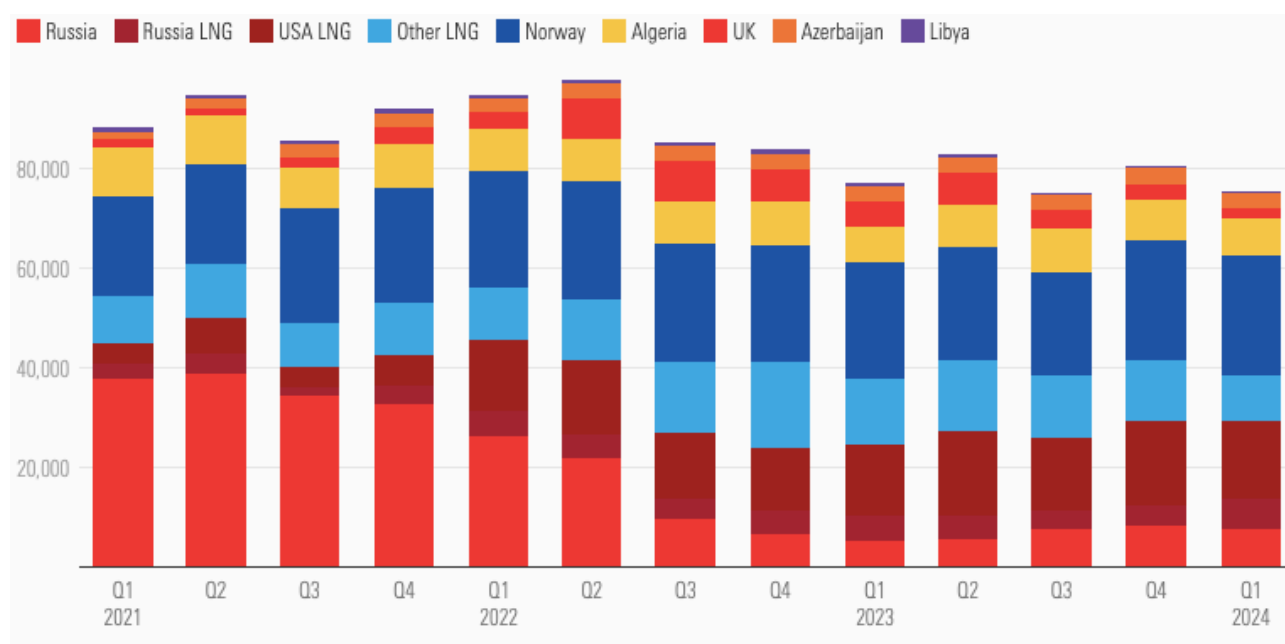
Stanley, 1990, *GeoJournal*

Annexe 3

	Gas	Oil	Coal	Hydro	Other	Total Elec
Angola	0.0%	43.9%	0.0%	56.1%	0.0%	100.0%
Benin	2.3%	92.2%	0.0%	4.1%	1.4%	100.0%
Botswana	0.0%	0.2%	99.7%	0.0%	0.1%	100.0%
Cameroon	19.2%	25.7%	0.0%	55.1%	0.0%	100.0%
Congo	45.3%	0.0%	0.0%	54.7%	0.0%	100.0%
Cote d'Ivoire	82.7%	0.7%	0.0%	14.9%	1.7%	100.0%
DR Congo	0.0%	0.1%	0.0%	99.6%	0.2%	100.0%
Eritrea	0.0%	99.5%	0.0%	0.0%	0.5%	100.0%
Ethiopia	0.0%	0.0%	0.0%	92.7%	7.3%	100.0%
Gabon	49.7%	9.0%	0.0%	40.8%	0.6%	100.0%
Ghana	39.5%	17.6%	0.0%	42.7%	0.2%	100.0%
Kenya	0.0%	20.7%	0.0%	34.3%	45.0%	100.0%
Mauritius	0.0%	36.5%	41.7%	3.3%	18.5%	100.0%
Mali	0.0%	55.2%	0.0%	42.7%	2.1%	100.0%
Mozambique	16.6%	0.1%	0.0%	83.3%	0.0%	100.0%
Namibia	0.0%	0.6%	3.7%	95.6%	0.0%	100.0%
Niger	0.0%	58.2%	40.9%	0.0%	1.0%	100.0%
Nigeria	81.9%	0.0%	0.0%	18.1%	0.0%	100.0%
Senegal	1.7%	87.6%	0.0%	8.1%	2.6%	100.0%
South Africa	0.0%	0.1%	90.8%	0.3%	8.9%	100.0%
South Sudan	0.0%	99.5%	0.0%	0.0%	0.5%	100.0%
Sudan	0.0%	44.2%	0.0%	55.8%	0.0%	100.0%
Tanzania	58.5%	7.0%	0.0%	33.8%	0.7%	100.0%
Togo	15.1%	8.4%	0.0%	74.7%	1.8%	100.0%
Zambia	0.0%	2.9%	2.8%	94.3%	0.0%	100.0%
Zimbabwe	0.0%	0.6%	55.4%	42.3%	1.7%	100.0%
Total	11.5%	6.2%	54.4%	21.3%	6.6%	100.0%

Fuel Shares for Power Generation 2016, Fulwood, 2019, *Oxford Institute for Energy Studies*
(citant des chiffres d'IEA World Energy Statistics and Balances 2018)

Annexe 4



Importations trimestrielles de gaz naturel de l'UE par source (mcm, millions de mètres cubes),

Baselli V., 10/05/24, *Morningstar* (citant des chiffres de Bruegel, ENTSOE, GIE ALSI)

Annexe 5

Country	Oil	
	Displace	Growth
Benin	0.081	0.112
Cote d'Ivoire	0.018	2.758
Eritrea	0.101	0.032
Ghana	0.553	2.665
Kenya	0.487	1.124
Mauritius	0.268	0.778
Namibia	0.002	0.273
South Africa		9.455
Sudan	1.538	1.109
Togo	0.006	0.084
Djibouti	0.160	0.127
Uganda	0.129	0.041
Total	3.341	18.558

Demande potentielle des pays sub-sahariens importateurs de gaz naturel (en milliard de mètres cubes), Fulwood, 2019, *Oxford Institute for Energy Studies* (citant des chiffres d'OIES Analysis)